



Programme de travail 2019-2020

ADOPTÉ EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Programme
de travail
2019-2020**

LE MOT DU PRÉSIDENT



Rennes Métropole

Emmanuel Couet,
Président de l'Audiar
Président de Rennes Métropole

“ En 2019, l'agence continuera d'être très présente sur ses cœurs de missions que sont les observatoires, l'appui à la définition et au suivi des politiques territoriales, la planification et l'aménagement, l'économie... Au-delà, l'Audiar se mobilisera également en 2019 et 2020 sur quatre sujets particulièrement porteurs d'enjeu pour la Métropole de Rennes et les autres EPCI membres de l'agence :

1/ L'Audiar continuera à être un vecteur de développement des coopérations entre territoires et d'appui en termes d'ingénierie à ses nouveaux membres.

L'intégration de Saint-Malo Agglomération et de Dinan Agglomération dans le tour de table de l'Audiar en 2018 se traduira concrètement en 2019 avec des études d'intérêt partagé sur les thématiques notamment du tourisme et de l'habitat.

Dans la suite du Pacte Métropolitain d'Innovation, pour lequel Rennes Métropole et l'État ont initié une démarche de Contrat de coopération avec les EPCI de l'aire urbaine élargie aux agglomérations de Saint-Malo, Fougères, Vitré et Redon, l'Audiar réfléchira en particulier aux enjeux d'une mobilité intelligente alternative à la voiture solo, aux défis à relever et à la manière d'y répondre avec une ingénierie adaptée. Elle s'inscrira pour ce faire dans le cadre de l'appel à projet « Territoires d'Innovation » pour lequel Rennes a été présélectionnée.

2/ Pour aider nos territoires à se projeter dans l'avenir et nous éclairer sur les trajectoires possibles, l'Audiar poursuivra son travail prospectif et ses réflexions sur le développement de la métropole à horizon 2050.

L'agence s'interrogera en particulier sur le modèle de résilience de la ville archipel à 30 ans compte tenu des transitions énergétique et climatique, et de ses perspectives de croissance démographique. Ses réflexions porteront également sur la place de la 2^{ème} ceinture (anneau métropolitain) et des villes qui la bordent dans le développement urbain futur de la métropole et dans ses relations avec son hinterland. Elle abordera aussi la question de l'avenir du secteur Sud-Ouest, un secteur stratégique du SCoT du Pays de Rennes.

3/ L'économie et la recherche de relais de croissance resteront aussi un sujet majeur pour l'Agence.

Avec notamment l'approfondissement des travaux sur la cybersécurité et la défense. Secteurs stratégiques de développement de l'emploi en Ille-et-Vilaine, ils seront étudiés en lien avec les acteurs économiques concernés pour anticiper les évolutions à venir de cet écosystème, les leviers à activer pour favoriser son développement et son ancrage dans le territoire.

4/ Dernier point à relever, il s'agit du positionnement de l'agence en tant qu'outil de développement de projets partagés et d'expression d'enjeux communs entre les SCoT et EPCI du département.

Au-delà du Contrat de coopération sur les mobilités intelligentes, l'Audiar sera fortement impliquée, avec la DDTM35, pour aider l'ensemble de ces territoires à s'entendre sur une charte d'urbanisme commercial fixant les règles du développement commercial entre les SCoT. Elle devrait également, dans ce cadre, continuer à appuyer les membres de l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine dans l'élaboration d'engagements partagés pour la BreizhCOP et le futur SRADDET régional.

L'année sera donc une année particulièrement dense et riche.

Bons travaux à tous ! ”

INTRODUCTION



Henri-Noël Ruiz,
Directeur de l'Audiar

“ UN PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2019-2020

Le programme de travail de l'Audiar est élaboré tous les ans en concertation étroite avec ses partenaires. Des réunions ont lieu avec les représentants de ses différents membres : les services de l'État (DDTM35, DREAL), le Conseil départemental, le Conseil régional, le Syndicat mixte du Pays de Rennes, les EPCI adhérents avec lesquels des conventions sont passées. Pour Rennes Métropole, ce travail donne lieu à plusieurs types de rencontres : des réunions techniques avec les services métropolitains, des rencontres conjointes avec les Vice-Présidents de la Métropole, leurs services, la direction de l'agence et le Vice-Président délégué à l'Audiar. Il est en effet important pour l'agence que son programme de travail reflète bien les attentes de tous ses partenaires, autant élus, représentants des administrations que services.

C'est sur cette base que la direction élabore d'abord une note d'orientation soumise à l'approbation du Conseil d'administration en novembre de l'année N-1. C'est à partir de cette note, validée par le Conseil d'administration, que se construit ensuite l'ensemble des fiches projets du programme de travail. Ces fiches décrivent les objectifs, les méthodologies, les livrables prévus ainsi que les calendriers de réalisation comme le pilotage politique et technique de chacun des projets.

Ce programme de travail constitue un contrat sur lequel l'agence s'engage et qui permettra de suivre son travail comme d'en évaluer son degré de réalisation.

Comme en 2020 les instances de gouvernance de l'agence seront renouvelées, le choix a été fait d'élaborer un programme sur deux ans.

Ce programme permettra à l'agence de continuer à fonctionner efficacement au service du territoire. Elle reviendra fin 2019 et mi 2020 vers ses membres pour faire un état d'avancement du programme de travail et prendre en compte les besoins de compléments qui leur paraîtront utiles. ”

SOMMAIRE

A	Observer et mettre en perspective	11
[01]	Observatoire de l'économie	12
[02]	Observatoire des effets socio-économiques et environnementaux des grands chantiers rennais	13
[03]	Observatoire métropolitain de l'enseignement supérieur, la recherche-innovation et la vie étudiante (OMESREVE)	14
[04]	Observatoire du tourisme et des rencontres professionnelles de Rennes Métropole	15
[05]	Observatoire du commerce du Pays de Rennes	16
[06]	Observatoire du commerce de centre-ville de Rennes (CCVR)	17
[07]	Observatoire des finances locales	18
[08]	Observatoire des déplacements	19
[09]	Observatoire de l'habitat de l'aire urbaine de Rennes	20
[09]	Note de conjoncture : immobilier d'occasion en Ille-et-Vilaine	21
[10]	Tableau de bord de la rénovation énergétique des logements	22
[11]	Observatoire de l'habitat de la communauté de communes de la Bretagne Romantique	23
[12]	Observatoire foncier	24
[13]	Atlas de l'énergie : planification énergétique sur Rennes Métropole	25
[14]	Observatoire des dynamiques démographiques	26
[15]	Baro'Métropole : les chiffres clés du territoire	27
[16]	Observ'Agglo, Métroscope	28
[17]	Datagences Bretagne	29
[18]	DatAudiar / interne	30
B	Anticiper les grands projets à l'horizon 2030	33
[19]	Prospective démographie scolaire	34
[20]	Vulnérabilités et atouts du territoire rennais face au changement climatique	35
[21]	Sentier métropolitain	36
[22]	Anneau métropolitain 2050	37
[23]	Aménager les délaissés urbains, espaces en quête de nouveaux usages	38
[24]	Étude de valorisation du canal d'Ille-et-Rance	39
[25]	Étude de valorisation de la Vilaine Amont	40
[26]	Quartier Longs-Champs	41
[27]	Étude urbaine Corps-Nuds	42
[28]	Démarche « Ille-et-Vilaine 2035 » - Appui à la définition du projet de territoire du département d'Ille-et-Vilaine	43
C	Rechercher des relais de croissance du développement économique	45
[29]	Écosystème économique – BTP - Construction	46
[30]	Les acteurs de la mobilité intelligente	47
[31]	Écosystème économique – Machines et équipements industriels	48
[32]	Bilan annuel de création d'emplois dans l'écosystème numérique	49
[33]	Écosystème économique – Écologie & ressources	50
[34]	Le poids économique de la base de Défense Rennes-Vannes Coëtquidan – L'excellence défense & sécurité en Ille-et-Vilaine	51
[35]	Les activités culturelles et créatives dans Rennes Métropole	52
[36]	Le poids de l'économie sociale et solidaire dans Rennes Métropole	53

D Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de la Métropole et des autres EPCI partenaires de l'agence **55**

[37]	Enquête Ménages Déplacements	56
[38]	Réseau Express Vélo : définir et mettre en place une « ligne innovante exemplaire », la ligne Rennes/Chartres-de-Bretagne	57
[39]	Suivi et accompagnement du PLH de Rennes Métropole	58
[40]	Veille sur le parc social de Rennes Métropole et suivi de son occupation	59
[41]	Observatoire des copropriétés privées de Rennes Métropole	60
[42]	Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE) de Rennes Métropole	61
[43]	Observatoire des Données Sociales	62
[44]	Trame écologique urbaine : Biodiversité et nature en ville	63
[45]	Étude sur les mobilités résidentielles dans les QPV	64
[46]	Contributions au suivi et à l'évaluation des politiques de cohésion sociale	65
[47]	Appui au programme local de l'agriculture	66
[48]	Suivi-évaluation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)	67
[49]	Étude de faisabilité pour la création d'un Office intercommunal des sports – Secteur Nord de Rennes Métropole	68
[50]	Étude urbaine sur le secteur Sud-Ouest	69
[51]	Veille sociologie en appui aux études de l'Audiar	70
[52]	Guide d'aménagement des espaces publics	71
[53]	Études pour la mise en œuvre de la Convention intercommunale des attributions de Saint-Malo Agglomération	72
[54]	Appui à la réflexion sur l'encadrement du marché des locations de courte durée pour une clientèle de passage	73
[55]	Appui à la réalisation d'une convention pour le logement des travailleurs saisonniers	74

E Contribuer à l'élaboration du/des PLUi et aux révisions de PLU **77**

[56]	Appui au Syndicat mixte du Pays de Rennes : modification du SCoT	78
[57]	Milieux naturels d'intérêt écologique (MNIE)	79
[58]	Suivi du PLUi de Rennes Métropole	80
[59]	Mise en oeuvre du volet Santé du PLUi de Rennes Métropole	81
[60]	Urbanisme favorable à la santé	82
[61]	Coordination PLUi Val d'Ille-Aubigné	83
[62]	Séminaire départemental de sensibilisation aux PLUi	84
[63]	Intégration de l'eau dans les aménagements	85

F Aider aux coopérations dans le Grand Ouest et à la reconnaissance de la Métropole et de ses enjeux **87**

[64]	Pôle métropolitain Loire Bretagne	88
[65]	Prospective démographique à l'échelle régionale	89
[66]	Appui à l'élaboration de la BreizhCOP/SRADDET	90
[67]	InterSCoT d'Ille-et-Vilaine	91
[68]	Poursuite des coopérations Rennes / Nantes – Brest - Saint-Malo - Dinan	92

G Faciliter les relations de proximité de la Métropole **95**

[69]	Conseil en mobilité	96
[70]	Ingénierie de la mobilité à l'échelle de l'aire urbaine élargie	97
[71]	Coworking en Ille-et-Vilaine et tiers-lieux de travail	98
[72]	Covoiturage local	99
[73]	Étude sur la mobilité inclusive	100

[74] Appui technique aux missions du Conseil de développement de la métropole de Rennes	100
Conseil d'administration et Bureau de l'Audiar	103
Organigramme	104
Liste des principaux sigles utilisés dans le document	106



A Observer et mettre en perspective



[01] Observatoire de l'économie

En 2019, l'observatoire de l'économie aura pour objectif d'assurer un suivi de la conjoncture économique locale et de finaliser l'outil de datavisualisation du portefeuille économique de la Métropole. Le travail sera basé sur l'actualisation des bases de données statistiques existantes et le recueil des informations économiques qualitatives (veille et entretiens) qui leur donnent du sens.

Il portera en 2019 sur :

- le suivi de la conjoncture : VigiÉco,
- l'analyse structurelle de l'économie : VizioÉco, le nouvel outil interactif de visualisation structurelle de l'économie locale.

Méthodes

En 2019, l'Audiar poursuivra sa publication semestrielle VigiÉco (janvier et juillet), en étroite collaboration avec la cellule de veille du Conseil de développement de la Métropole de Rennes, mobilisé avant chaque publication afin d'enrichir et de partager le constat et les perspectives esquissées.

La publication comportera deux grands chapitres, le premier portant sur les chiffres clés de la conjoncture, et le deuxième sur la vie des entreprises locales. Chaque chapitre comportera des compléments d'analyse exprimés par les membres de la cellule de veille du Conseil de développement de la Métropole de Rennes.

VizioÉco se positionne comme l'outil majeur d'analyse structurelle de l'économie breillienne. Il proposera trois nouvelles fonctionnalités : un moteur de recherche des entreprises et des marchés, un filtre géographique (communes, EPCI), et un filtre temporel. L'équipe projet consacra l'année 2019 à la consolidation et l'enrichissement de la base de données entreprises, l'objectif final étant de pouvoir visualiser l'exhaustivité des agents, des marchés et des écosystèmes économiques du département d'Ille-et-Vilaine.

Réalisations

En 2019

- Deux éditions de VigiÉco.
- Enrichissements en fonctionnalités et données de VizioÉco.
- Valorisation de VizioÉco (organisation d'un événement Audiar pour la présentation de l'outil aux partenaires, réalisation de posters des écosystèmes économiques, etc.).
- Contribution statistique à l'observatoire de l'économie et de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Rennes Métropole.

En 2020

- Deux éditions de VigiÉco.
- Valorisation de VizioÉco.

Partenariats

Instance de pilotage
 Sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole

Partenaires référents
 Direction Économie, Emploi, Innovation de Rennes Métropole et Conseil de développement métropole de Rennes

Partenaires associés
 URSSAF, Conseil de développement de la Métropole de Rennes, CCI, Le Pool, BDI...

Chefs de projet

Christophe Le Page
 Ronan Viel

Observatoire des effets socio-économiques et environnementaux des grands chantiers rennais

Les grands projets rennais (ligne b du métro, Centre des Congrès, PEM Gares, Cité internationale, ZAC La Courrouze et ZAC des Touches, EuroRennes) sont porteurs de retombées économiques et sociales importantes sur le territoire local et régional.

L'observatoire des effets socio-économiques et environnementaux de ces grands projets vise à :

- apprécier les effets d'entraînement de l'investissement public sur l'activité ;
- affirmer les objectifs de développement et d'accueil de la métropole ;
- réaffirmer le développement durable à travers les grands chantiers : progrès social, exigence environnementale et performance économique.

Une 4^{ème} édition de cet observatoire sera produite et publiée en 2019.

Méthodes

Quatre axes d'observation ont été définis :

- Axe 1. Retombées économiques générées par la conception/construction des projets.
- Axe 2. Effets des chantiers sur l'emploi.
- Axe 3. Politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale.
- Axe 4. Impact environnemental des chantiers.

Pour chaque axe, l'Audiar valorisera les données fournies par les partenaires pour les projets étudiés. En 2019, le suivi des retombées économiques se concentrera sur les constructions liées au PLH et trois projets actuellement en chantier : ligne b du métro, PEM Gares, ZAC La Courrouze (volet aménagement + équipements publics + opérations d'habitat/bureaux/commerces). Il comportera un bilan final sur le Centre des Congrès livré fin 2017.

La prochaine édition de l'observatoire des grands chantiers proposera également un regard inédit sur les retombées économiques du programme de rénovation urbain ANRU dans les quartiers politique de la Ville de Rennes, dont l'investissement global s'élèvera à 500M€ sur la période 2016-2026.

Nouveauté 2019

Cette édition intégrera les retombées économiques des opérations ANRU (Collaboration Territoires + Ville de Rennes) et traitera des informations concernant les clauses sociales d'insertion du PLH.

Réalisations

- Une publication sur l'ensemble des quatre axes d'observation sera réalisée fin 2020. Les données utilisées seront datées du 30 juin 2019.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité technique
Rennes Métropole/
Ville de Rennes/
Territoires/SEMTCAR

Partenaires référents
DGS, PSDA/Services
animation territoriale
et DAUH, DirCoVE,
Direction de la
communication de
Rennes Métropole

Partenaires associés
SEMTCAR, Territoires,
Ville de Rennes,
Atout clauses, Ville
de Saint-Jacques-
de-la-Lande, Archipel
Habitat, Groupe
Lamotte, Gares &
Connexions

Chef de projet

Kevin Morvan

[03] Observatoire métropolitain de l'enseignement supérieur, la recherche-innovation et la vie étudiante (OMESREVE)

L'observatoire, créé en 2013, s'inscrit dans le contexte de la réflexion globale engagée par Rennes Métropole sur l'enjeu du développement de l'appareil de formation rennais comme sur celui de la recherche et de l'innovation.

Les travaux de l'observatoire ont vocation à accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques du Schéma de Développement Universitaire (SDU) et à nourrir la réflexion sur la place et le rôle de l'ESR et de la vie étudiante dans le territoire de Rennes Métropole. En 2019, à travers la mesure de l'impact économique des établissements de l'ESR, l'observatoire s'étendra à l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine.

Plus largement, cet observatoire vise à aider l'ensemble des acteurs à mieux mesurer leurs forces et leurs faiblesses au regard des autres territoires français. Il ambitionne également de faciliter le dialogue interuniversitaire au sein de la Bretagne et du Grand Ouest.

Méthodes

Le comité technique regroupant les partenaires référents et associés, piloté par l'Audiar sera chargé de réagir et de valider les méthodologies de travail proposées par l'Audiar pour mener à bien les productions prévues.

Étude du poids économique des établissements de l'ESR
Phase 1 : Élaboration d'une méthodologie commune avec les partenaires (1^{er} et 2^{ème} trimestres 2019).

Phase 2 : Lancement de la collecte de données auprès des établissements (2^{ème} trimestre).

Phase 3 : Traitement des données (3^{ème} trimestre 2019) et réalisation d'une version provisoire de l'étude (4^{ème} trimestre 2019).

Phase 4 : Présentation de l'étude à la conférence métropolitaine de l'ESR (1^{er} trimestre 2020).

4^{ème} édition du tableau de bord de l'ESR

Phase 1 : Actualisation de la méthodologie avec les partenaires (1^{er} trimestre 2020).

Phase 2 : Lancement de la collecte des données (2^{ème} trimestre 2020).

Phase 3 : Traitement et élaboration (3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2020).

Phase 4 : Présentation et validation de l'étude à la conférence métropolitaine de l'ESR (1^{er} trimestre 2021).

Réalisations

- Étude du poids économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche élargie à l'Ille-et-Vilaine et à l'ensemble des acteurs (universités, organismes de recherche et grandes écoles) (décembre 2019).
- Tableau de Bord 2020 (4^{ème} Édition) (décembre 2020).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'Isabelle Pellerin, Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de Rennes Métropole, les membres de la Conférence métropolitaine des établissements d'ESR de Rennes Métropole

Partenaires référents

PSDA/DEEI/DDISC/Service d'Enseignement Supérieur Recherche de Rennes Métropole

Partenaires associés

Universités Rennes 1 et Rennes 2, COREB, CDGEB, Rectorat de l'académie de Rennes, CMI Rennes, Crous Rennes Bretagne, MENESR (DRRT Bretagne), Ouest Valorisation, 2PE, Le Pool, Ville de Rennes et Rennes Métropole

Chef de projet

Christophe Le Page

Observatoire du tourisme et des rencontres professionnelles de Rennes Métropole

Rennes Métropole a adopté, en 2013, une stratégie touristique ambitieuse afin d'être reconnue comme une destination :

- de courts séjours urbains et de rencontres professionnelles de référence,
- d'excursion pour les touristes en Bretagne en développant des offres typiques, originales... ,
- en adéquation avec ses valeurs de qualité, d'innovation et de durabilité.

Au cœur du dispositif, la société publique locale (SPL) Destination Rennes est chargée de positionner la destination sur les marchés du tourisme urbain.

L'observatoire est un des éléments de cette stratégie touristique. Il a trois grands objectifs :

- mesurer la fréquentation touristique et l'évolution des aménités favorisant l'attractivité de la destination Rennes (shopping, nature en ville, aménagements urbains...),
- évaluer les retombées économiques et sociales de ce secteur stratégique sur le territoire,
- suivre le rayonnement et l'attractivité de la destination Rennes (flux touristiques et provenance géographique, attractivité des équipements et des grands événements, dotation en grands équipements...).

Méthodes

- Travail de réajustement de l'observatoire et des indicateurs à suivre avec les partenaires afin de mieux mettre en valeur les retombées de la politique touristique et des rencontres professionnelles.
- Approfondissement des indicateurs mesurant l'audience et le rayonnement des rencontres professionnelles (MICE).
- Valorisation possible des travaux sur les « Sentiers métropolitains » et sur les lieux de destination au sein de Rennes Métropole.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Michel Gautier, Vice-Président en charge du tourisme, du rayonnement et des relations internationales de Rennes Métropole

Partenaires référents

Destination Rennes, PSDA/DEEI de Rennes Métropole

Chef de projet

Jérôme Malle

Réalisations

En 2019

- Tableau de Bord n°4 : Bilan 2018 avec deux zooms possibles :
 - note sur les « Sentiers métropolitains » touristiques,
 - le sentier métropolitain « Vilaine Aval ».

En 2020

- Tableau de Bord n°5.

[05] Observatoire du commerce du Pays de Rennes

Dans la poursuite des travaux menés sur le SCoT, le territoire du Pays de Rennes a souhaité se doter d'un observatoire du commerce partenarial et pérenne. Le premier numéro de cet observatoire a été publié en octobre 2017 et a fait l'objet d'une rencontre de l'observatoire.

Cette démarche associant l'ensemble des acteurs du commerce (consulaires, collectivités, partenaires sociaux, entreprises) s'inscrit dans la durée et a pour vocation de conjuguer les données sur l'emploi, l'offre commerciale et ses performances économiques, le contexte conjoncturel et, plus généralement, les grands déterminants de la demande. Une mise en perspective avec des territoires comparables permet également d'éclairer les enjeux locaux.

En 2019, les données de cet observatoire seront mises à jour et complétées par de nouveaux éléments et notamment le recensement complet et actualisé des locaux commerciaux du Pays de Rennes. Cette actualisation permettra également d'alimenter les réflexions menées par l'Audiar dans le cadre de son contrat avec le Pays de Rennes et d'accompagner la modification du SCoT du Pays de Rennes.

Méthodes

L'Audiar et la CCI Ille-et-Vilaine assureront le pilotage technique de cet observatoire.

Sous réserve de la validation du comité de pilotage, les travaux 2019 porteront sur :

- l'actualisation et le suivi des indicateurs récurrents du commerce (plancher commercial des plus de 300 m², avis des CDAC/CNAC, emploi dans le commerce...),
- la prise en compte de la dernière enquête de l'observatoire de la demande pilotée par la CCI Ille-et-Vilaine,
- l'analyse de l'évolution de l'offre commerciale selon une analyse complète : par commune, armature urbaine, niveaux de polarités commerciales (ZACom, centralités, dif-fus...).

Dans le cadre de la démarche de communication et de valorisation des travaux de l'Audiar, un outil de consultation en ligne des données de l'observatoire sur un portail géographique sera proposé aux partenaires fin 2019.

Réalisations

- Publication du tableau de bord n°2 de l'observatoire.
- Rencontre de l'observatoire et note de restitution.
- Mise en ligne de l'outil de visualisation des données de l'observatoire (fin 2019).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'André Crocq, Président du Pays de Rennes, Emmanuel Thauvier, Président de la CCI Ille-et-Vilaine ou son représentant

Partenaires référents

Les services de la CCI 35, les EPCI du Pays de Rennes, le Syndicat mixte du SCoT...

Chef de projet

Jérôme Malle

Observatoire du commerce de centre-ville de Rennes (CCVR)

[06]

L'Audiar a été chargée par Rennes Métropole, la Ville de Rennes et la CCI Ille-et-Vilaine d'animer et de coordonner l'outil de suivi du commerce du centre-ville de Rennes.

Les objectifs de cet observatoire sont les suivants :

- mettre en place un outil de suivi pérenne et partagé de l'activité commerciale/artisanale du centre-ville,
- développer une approche plus globale prenant en compte l'ensemble des facteurs concourant à la dynamique commerciale du centre-ville : accessibilité-déplacement, activités génératrices de flux notamment économiques, culturelles et touristiques. . . ,
- partager, structurer et analyser les informations disponibles en vue d'une présentation et d'une production annuelle,
- diffuser cette information aux acteurs du commerce et de l'artisanat du territoire, ainsi qu'à tout l'écosystème du commerce.

Méthodes

Le programme de travail pour 2019 portera sur le recueil et l'analyse des données (y compris les enquêtes de terrain) nécessaires à la production de l'observatoire centre-ville n°4. Au-delà de l'actualisation des indicateurs récurrents, au moins une nouveauté sera traitée en 2019 : la réactualisation du recensement des locaux commerciaux en centre-ville. D'autres compléments pourront être discutés et validés en comité de pilotage du CCVR.

Les publications relatives à cet observatoire font l'objet d'un processus d'examen et de validation partenarial.

Partenariats

Instance de pilotage

Marc Hervé, adjoint à la ville de Rennes et Conseiller métropolitain en charge du commerce, Emmanuel Thauvier, Président de la CCI Ille-et-Vilaine

Partenaires référents

CCI Ille-et-Vilaine, PSDA/DEEI/Service Commerce Tourisme et PISU/DMT/Service Mobilité urbaine de Rennes Métropole, Mission Action Commerciale de la Ville de Rennes

Chef de projet

Jérôme Malle

Réalisations

- Tableau de bord n°4 (1^{er} semestre 2019).
- Présentation CCVR (fin 2019).
- Publication n°4 Observatoire centre-ville (fin du 2^{ème} semestre 2019).

[07] Observatoire des finances locales

Outil d'observation des budgets des communes de Rennes Métropole, l'observatoire des finances locales vise à analyser l'évolution de leur situation financière tout en leur permettant de faire des comparaisons avec des communes appartenant aux mêmes strates de population.

En 2019, cet observatoire couvrira aussi le budget de Rennes Métropole. Et, sous réserve d'obtention de l'information et de méthodes précises de calcul, l'annuaire intégrera des indicateurs financiers moyens de comparaison avec les autres métropoles françaises.

Cet observatoire suit également l'évolution de la fiscalité économique sur le territoire de Rennes Métropole. Durant l'année une actualisation de l'analyse menée par zone d'activités sera également réalisée.

Par ailleurs, l'Audiar pourra également être amenée à réaliser des études spécifiques et ponctuelles à la demande de ses membres. Elle participera, dans ce cadre, à la réflexion conduite par Rennes Métropole sur l'évolution possible de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Méthodes

En 2019, l'observatoire des finances locales comprendra :

- une rencontre de l'observatoire au cours du 1^{er} semestre afin de présenter les résultats 2017 ainsi qu'une mise en perspective grâce à un intervenant extérieur [sous réserve],
- la publication de l'annuaire financier n°31 qui portera sur l'analyse des comptes et de la fiscalité 2018 des communes de Rennes Métropole ainsi que, si possible en 2019, des indicateurs financiers des principales métropoles françaises,
- une note sur la fiscalité économique locale (CFE, CVAE) de Rennes Métropole en 2017 avec un zoom particulier sur les zones d'activité.

Réalisations 2018

- Rencontre de l'observatoire au 1^{er} semestre 2019 + synthèse [sous réserve].
- Publication de l'annuaire financier n°31 au 4^{ème} trimestre 2019 et du n° 32 en 2020.
- Note sur la fiscalité économique 2017.

Partenariats

Instance de pilotage
Sous la présidence de Gaëlle Andro Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole, Direction de l'Audiar

Partenaires référents
Pôle ressources/
direction Finances et commande Publique de Rennes Métropole

Chef de projet

Karine Baudy

Observatoire des déplacements

L'observatoire des déplacements tiendra compte des nouveaux enjeux de mobilité à l'échelle de l'aire urbaine élargie. Pour cela, il s'appuiera sur les traitements de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) et s'organisera autour de deux grands axes :

- une réactualisation du tableau de bord intégrant les orientations propres au PDU révisé de Rennes Métropole, ainsi que les enjeux de mobilité dans les territoires voisins,
- une analyse des mobilités entre territoires de l'aire urbaine et entre ces territoires et la Métropole. Ce travail suppose un renforcement du partenariat entre Rennes Métropole et les territoires extérieurs situés dans l'aire urbaine élargie. Il pourra être mené dans le cadre du Projet Territoires d'Innovation - Grande Ambition, sous réserve d'une commande et de financement.

Méthodes

L'intervention de l'Audiar portera sur :

- l'actualisation du tableau de bord en redéfinissant les indicateurs en lien avec les nouveaux objectifs ainsi que les partenaires à associer au suivi,
- la rencontre des partenaires pour récolter les données annuelles nécessaires mais également pour échanger sur leurs attentes vis-à-vis de l'observatoire (mode d'animation, attendus...),
- la collaboration et la répartition des rôles entre l'Audiar et Rennes Métropole dans la production du tableau de bord de suivi du PDU,
- la production et la fourniture des données mobilité dans le projet DatAudiar.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Jean-Jacques Bernard, Vice-Président en charge des transports et des déplacements de Rennes Métropole
À ouvrir si possible à d'autre(s) EPCI

Partenaires référents

DirCoVE, Direction de la Mobilité et des Transports de Rennes Métropole, SGAR, Partenaires du Contrat de Coopération, Pays de Rennes, Keolis Rennes

Chefs de projet

Séverine Grould

Réalisations

En 2019

- Rencontre de partenaires sur les données actualisables et leurs attentes (1^{er} semestre).
- Production d'une esquisse du tableau de bord actualisé (2^{ème} trimestre).
- Définition de mode d'animation, présentation aux élus.
- Définition du contenu des fiches thématiques (cf. fiche projet EMD).

Début 2020

- Finalisation du tableau de bord (livrable).
- Présentation, valorisation du tableau de bord (en lien avec le groupe technique de l'observatoire).

[09] Observatoire de l'habitat de l'aire urbaine de Rennes

L'observatoire propose à l'échelle du bassin d'habitat, l'aire urbaine de Rennes (190 communes), un lieu de connaissance et de débat sur le fonctionnement des marchés immobiliers et des enjeux qu'ils comportent pour l'accès au logement et les politiques de l'habitat. Il rassemble les élus locaux, les services des collectivités, les partenaires publics et parapublics intervenant dans ce domaine ainsi que les acteurs privés opérant sur le territoire (agents immobiliers, promoteurs, lotisseurs, bailleurs sociaux, banques, notaires...).

Ses travaux interviennent en articulation étroite avec d'autres dispositifs d'observation en place localement pilotés par l'Adil 35, Oréal Bretagne ou d'autres organismes...

En 2019-2020, l'observatoire poursuivra sa mission en proposant une synthèse des marchés ainsi que des publications annuelles thématiques dédiées aux segments de marché suivants :

- construction neuve,
- promotion immobilière,
- marché immobilier d'occasion.

Une analyse spécifique sera faite sur le profil des acquéreurs ayant acheté un bien ou un terrain à bâtir en 2015, 2016 et 2017 dans les communes de l'aire urbaine (source Perval).

Une attention particulière sera également accordée aux réflexions prospectives menées sur le territoire.

Méthodes

Différentes phases de travail, déroulé et méthode :

- sources statistiques mobilisées : Sit@del 2, ECLN 2, Oréal Bretagne, Agapéo, DVF, OLL, Perval, données relatives aux enquêtes-salons...
- temps d'échanges avec le milieu professionnel,
- production de données, analyses et rédaction de publications.

Réalisations

- Mise à disposition des données de marché aux partenaires.
- Organisation d'une rencontre des membres de l'observatoire. Celle-ci sera combinée à un temps d'échanges portant sur l'évaluation à mi-parcours du PLH de Rennes Métropole (en cours de définition) au 1^{er} semestre 2019.
- Rencontre des acteurs professionnels (2020).
- Synthèse annuelle des marchés (automne 2019 et 2020).
- Publications thématiques annuelles : construction neuve & promotion immobilière marché d'occasion (1^{ers} semestres 2019 et 2020).

Nouveautés

- Publication sur les profils des acquéreurs de biens immobiliers et de terrains à bâtir dans l'aire urbaine de Rennes - années 2015 à 2017.
- Sous réserve : travaux préparatoires et étude sur les effets « marché » (neuf et ancien) aux abords de la gare LGV et à proximité des stations de la 2nde ligne de métro et enrichissement de cette analyse avec un état des lieux sur le profil des acquéreurs à partir du fichier Perval (2020).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'Honoré Puil, Vice-Président en charge du logement, de l'habitat et des gens du voyage de Rennes Métropole, Muriel Condolf-Férec, conseillère municipale de Rennes déléguée au logement et Guillaume Bégué, maire de Liffré

Partenaires référents

DAUH, service Habitat de Rennes Métropole, Membres de l'observatoire : 370 membres (dont 35 membres-cotisants)

Chefs de projet

Émilie Godet

Note de conjoncture : immobilier d'occasion en Ille-et-Vilaine

Mieux appréhender les tendances du marché de la revente de logements d'occasion est essentiel pour comprendre les mouvements migratoires au sein du territoire breillien ainsi que les phénomènes de valorisation ou dévalorisation des patrimoines immobiliers.

Cette note complémentaire aux travaux de l'observatoire de l'habitat de l'aire urbaine rennaise, vise à fournir au Département des indicateurs appropriés sur le volume de ventes immobilières ainsi que les niveaux de prix observés suivants les territoires.

Méthodes

- Traitement du fichier Demande de Valeurs Foncières (DVF).
- Analyse des données.
- Rédaction de la note.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Bernard Marquet, Vice-Président en charge de l'économie, l'agriculture, l'innovation, du développement durable et des contrats départementaux de territoire du Conseil départemental

Partenaire référent

Marine Camus, responsable de la Direction de l'Aménagement, de l'Espace et des Déplacements du Conseil départemental

Chef de projet

Émilie Godet

Réalisations

- Rédaction de la note annuelle à partir des données DVF 2018 (fin 2019).
- Rédaction de la note annuelle à partir des données DVF 2019 (fin 2020).

[10] Tableau de bord de la rénovation énergétique des logements

Ce tableau de bord a pour ambition de suivre les effets de la politique de rénovation énergétique des logements en cours sur le territoire de Rennes Métropole. Cette politique a pour objectif d'amplifier cette rénovation sur le territoire, tout en prenant en compte les marges de manœuvre étroites du financement public. Au service de la plateforme de la rénovation, ce tableau de bord concernera aussi bien les avancées de la rénovation que ses impacts économiques pour le territoire et les ménages. Au-delà de l'observation quantitative, l'observation portera également sur les maîtrises d'ouvrage/d'œuvre et les entreprises intervenantes. Elle essaiera d'identifier les contraintes s'exerçant sur cette rénovation et de repérer les éventuelles mesures à mettre en place pour favoriser sa « massification ». L'objectif de ce tableau de bord est au final de fournir des données d'observation de la rénovation énergétique des logements privés, d'aider à en orienter les actions d'écoTravo et de contribuer à l'animation d'un réseau d'acteurs.

Méthodes

Après les premiers échanges en 2018 avec les partenaires (Cellule Économique de Bretagne, ADEME, Région Bretagne, ALEC...) et un premier regard sur les données disponibles, l'année 2019 va s'orienter sur la mise en place de l'outil.

Concrètement il s'agira de :

- répertorier et récupérer les données pour construire les indicateurs,
- définir un profil de tableau de bord et ses conditions de réussite : façon de travailler ensemble, rythme et format des échanges et des publications,
- construire une méthode pour suivre l'impact économique sur le territoire et pour les ménages.

Réalisations

En 2019

- Publication de la première version du tableau de bord et présentation d'une synthèse des résultats au comité de pilotage de l'étude.
- Réalisation d'une note de communication à destination des acteurs.

En 2020

- Poursuite des travaux sur la rénovation énergétique des logements.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'Olivier Dehaese, Vice-Président en charge de l'énergie et des déchets, Service Transition énergétique et écologique de Rennes Métropole Plateforme écoTravo

Partenaires référents

CEB, ADEME, Service habitat de Rennes Métropole

Chefs de projet

Johan Poquet

Observatoire de l'habitat de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique

[11]

La Bretagne Romantique a confié à l'Audiar la réalisation de documents d'analyse et de synthèse lui permettant de mieux appréhender les évolutions de son marché de l'habitat et de suivre la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat. Les publications détaillent chaque année, l'évolution des différents segments du marché de l'habitat : construction neuve, promotion immobilière, immobilier d'occasion, logement locatif social, transactions foncières et mixité sociale / accession (sous réserve de la disponibilité des données PTZ) dans les communes et les différents secteurs de la Bretagne Romantique ainsi que leurs interactions avec l'aire urbaine de Rennes ou l'agglomération malouine.

En 2019, l'Audiar reconduira ces différentes missions.

Méthodes

L'analyse se base sur l'exploitation de différentes sources statistiques. Elle est également enrichie d'entretiens effectués auprès d'acteurs professionnels publics ou privés implantés dans les communes du territoire. Quatre publications sont prévues à la convention 2019 :

- Le logement neuf : construction, promotion immobilière et programmation de logements locatifs sociaux,
- Le logement locatif social : parc, demande et attributions,
- Le marché immobilier d'occasion,
- Le marché des terrains à bâtir et autres marchés fonciers.

Partenariats

Instance de pilotage
Sous la présidence de Didier Robin, Vice-Président en charge de l'habitat à la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Partenaires référents
Michelle David, responsable du Pôle Développement du Territoire à la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Chef de projet

Audrey Naulin

Réalisations

En 2019

- Rédaction de 4 publications :
 - Le logement neuf en 2018 (été 2019),
 - Le logement locatif social en 2018 (automne 2019),
 - Le marché des terrains à bâtir en 2017 (automne 2019),
 - Le marché immobilier d'occasion en 2018 (hiver 2019).
- Présentation des travaux en Conseil communautaire une fois par an (en option au contrat).

En 2020

Sous réserve de la reconduction du contrat.

[12] Observatoire foncier

L'observatoire foncier a pour objectif d'apporter à ses partenaires des éléments nécessaires à la mise en place et au suivi de leur stratégie foncière. En 2019 et 2020, l'observatoire poursuivra ses analyses des marchés fonciers sur l'aire urbaine de Rennes et le département d'Ille-et-Vilaine selon les zonages des documents d'urbanisme (maîtrise foncière, coûts d'acquisition, rythme de consommation...). Il poursuivra par ailleurs ses travaux sur les méthodes d'observation de la consommation d'espace à une échelle plus large que le Pays de Rennes. L'agence poursuivra également son travail de co-animation du groupe sur les marchés fonciers dans le cadre du dispositif régional d'observation du foncier piloté par la Région Bretagne et l'État. En 2019, l'observatoire foncier explorera les possibilités de suivre et de comprendre la dynamique liée au renouvellement urbain.

Méthodes

Observatoire foncier de l'Audiar. Production de l'analyse des marchés, animation du réseau et rencontre de l'observatoire (date à définir), suivi de la consommation d'espace, analyse à l'échelle de l'aire urbaine et de l'Ille-et-Vilaine sur les données de l'année 2017. Mise en ligne des données de l'observatoire. Recherche développement pour suivre et qualifier le renouvellement urbain sur les territoires (sous réserve de temps disponible).

Observatoire foncier régional. animation avec la DRAAF de l'atelier des marchés fonciers et participation à l'atelier sur l'artificialisation, participation au comité de suivi.

Groupe de travail Valeur Foncière (DVF). Participation au groupe national de mutualisation et de développement de l'observation foncière à partir des données DVF (DGFIP) et régional avec l'EPF.

Coopération entre les agences bretonnes pour la construction d'indicateurs communs.

Analyse de la consommation d'espace. Poursuite de la recherche développement mise en place pour évaluer les outils de suivi de la consommation d'espace (sous réserve de temps disponible).

Réalisations

En 2019

- Publication du suivi des marchés fonciers 2017 à l'échelle de l'aire urbaine et du département d'Ille-et-Vilaine.
- Organisation de la rencontre de l'observatoire du foncier de l'aire urbaine (thème à définir).
- Publication des indicateurs régionaux avec le réseau des agences bretonnes.
- Mise en ligne de l'observatoire foncier.
- Notes thématiques (RU, consommation foncière..., sous réserve de temps disponible).

En 2020

- Poursuite des travaux de l'observatoire foncier (publication des marchés 2018...).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'André Chouan, conseiller délégué au foncier et à l'agriculture de Rennes Métropole

Partenaires référents

Service foncier de Rennes Métropole
Direction de l'aménagement, de l'espace et des déplacements du Département 35

Partenaires associés

SAFER, SEM, ADEF, EPF, GNDVF...

Chef de projet

Emmanuel Bouriau

Atlas de l'énergie : planification énergétique sur Rennes Métropole

Pour conduire la transition énergétique, les territoires ont besoin de se doter d'outils d'aide à la décision et de suivi des politiques publiques, en particulier celles du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Pour ce faire, Rennes Métropole a souhaité que l'Audiar participe à la réflexion sur la mise en place d'un atlas de l'énergie. Ce projet sera composé de représentations cartographiques de données de consommation, distribution et production d'énergie, croisées, autant que possible, avec d'autres données, en descendant aux mailles les plus fines, pour mettre en perspective la façon dont l'énergie est utilisée sur le territoire. L'objectif est d'identifier géographiquement des problématiques énergétiques, d'aider au dimensionnement et au ciblage des politiques publiques et d'accompagner la dynamique locale autour du Plan Climat. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Service Public Métropolitain de la Donnée (SPMD) de Rennes Métropole et s'appuiera sur la mise à disposition de données des fournisseurs d'énergie. En 2019 et 2020, l'Audiar prolongera dans un premier temps l'expérimentation sur le lien entre morphologie urbaine et consommation d'énergie. Elle poursuivra la réflexion menée sur l'intérêt et les méthodes d'élaboration d'un potentiel schéma directeur des énergies en lien avec les services de Rennes Métropole.

Méthodes

- Finaliser l'expérimentation autour de la structuration morphologique urbaine pour accueillir les données mises à disposition par les distributeurs d'énergie, en lien avec Rennes Métropole.
- Participer aux réunions du groupe de travail énergie du SPMD.
 - Poursuivre la participation aux projets JEM et ILOZ.
 - Participer à l'organisation d'un temps de réflexion entre services de Rennes Métropole sur la planification énergétique.
 - Réfléchir à la mise en place d'une table ronde des acteurs.

La mission comprend la participation aux travaux des agences d'urbanisme bretonnes et à la plateforme régionale pour les données énergie (PRIDE).

Réalisations

- Une méthode s'appuyant sur les morphologies urbaines pour structurer de manière semi-automatique des données fournies par les distributeurs d'énergie.
- Une note de synthèse « énergie et forme urbaine » sur un secteur test.
- Un document de synthèse : l'énergie à Rennes Métropole (fin 2019).

Partenariats

Instance de pilotage
Sous la présidence
d'Olivier Dehaese,
Vice-Président en
charge de l'énergie
et des déchets et
Service Transition
énergétique et
écologique de
Rennes Métropole

Partenaires référents
Bretagne
Environnement, Pays
de Rennes, Service
public métropolitain
de la donnée, Enedis,
GrDF, DirCoVE

Chef de projet

Johan Poquet

[14] Observatoire des dynamiques démographiques

L'observatoire des dynamiques démographiques a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions sociodémographiques à l'œuvre au sein du territoire de l'aire urbaine élargie de Rennes. Il produit pour cela plusieurs notes chaque année sur les grandes caractéristiques démographiques du territoire et leurs évolutions, ainsi que la publication d'estimations de population de l'année. En 2019, outre ces deux sujets, deux thématiques seront approfondies : le lien démographie-habitat et les migrations résidentielles par âge. Ces analyses alimenteront notamment la rencontre de l'observatoire de l'habitat. En 2019, l'Audiar engagera également des travaux de modélisation de projections de population par sexe et âge et par commune, tenant compte des objectifs de construction neuve (finalisation en 2020).

Méthodes

Les traitements s'appuieront essentiellement sur les données quantitatives fournies par le recensement de population de l'Insee. Les données publiées en 2019 permettront pour la première fois d'analyser les évolutions sur deux périodes (2006-2011 et 2011-2016) depuis la rénovation du recensement de la population, et ainsi d'observer les inflexions de tendance récentes. L'Audiar collectera également auprès des communes de l'aire urbaine de Rennes leurs dernières données intermédiaires du recensement, afin de produire les estimations de population de l'année.

Réalisations

En 2019

- Note annuelle sur les dernières évolutions démographiques et estimations de population de l'année (janvier).
- Note sur les migrations résidentielles par âge.
- Note sur le lien démographie-habitat.
- Contribution à la rencontre de l'observatoire de l'habitat (1^{er} semestre).

En 2020

- Note annuelle sur les dernières évolutions démographiques et estimations de population de l'année (janvier).
- Publication des projections de population par sexe et âge.
- Notes ponctuelles de l'observatoire de la démographie, en fonction des disponibilités des sources et des nouveaux apports et signaux faibles des observations.

Partenariats

Instance de pilotage
À définir

Partenaires référents
Insee, DirCoVE

Chef de projet

Audrey Naulin

Baro'Métropole, les chiffres clés du territoire

Rennes Métropole souhaite faire évoluer le Baro'Métropole vers une version numérique. Ce nouvel outil, co-piloté par Rennes Métropole et l'Audiar, a pour objectif de mettre à disposition des 1 000 élus communaux et communautaires de la métropole, les principaux indicateurs et chiffres clés des thématiques de politique publique du territoire. Il intégrera les indicateurs déjà définis dans les productions existantes de Rennes Métropole/Audiar comme de la Fnau, de l'ADCF et de France urbaine : Baro'Métropole papier, Chiffres Clés, Observ'Agglo ou Métroscope.

En 2019, l'Audiar et Rennes Métropole finaliseront la co-construction d'une première version de cet observatoire. Ils s'appliqueront à ce qu'elle soit ergonomique, intuitive et visuelle. Cet outil permettra de visualiser les indicateurs sur des tableaux de bord et des cartographies, en les mettant en perspective dans le temps et dans l'espace (comparaison avec un panel de métropole).

En plus de la version numérique, une version papier, au format « pocket » comme l'actuel chiffres clés, sera éditée annuellement avec la même identité visuelle et les mêmes analyses. Ce premier Baro'Métropole numérique pourra par la suite évoluer et être enrichi en fonction des usages qui en seront faits et de l'amélioration des outils techniques mise en œuvre (requêtes, liens vers les données des observatoires thématiques...).

Méthodes

Il s'agira de :

- sélectionner des indicateurs et réflexion sur le mode de représentation, à partir de travaux en ateliers avec les services de Rennes Métropole, les DGS des communes ainsi que les maires en collaboration avec la DirCoVE,
- travailler sur l'identité visuelle du nouveau Baro'Métropole et le webdesign avec un prestataire,
- produire des tableaux de bord par thématique sur les 2 formats (papier et web).

Partenariats

Instance de pilotage

Direction de l'Audiar

Partenaire référent

Sous la présidence d'André Crocq Vice-Président en charge du suivi du SCOT, du développement durable et de l'animation territoriale de Rennes Métropole

Partenaires associés

DirCoVE de Rennes Métropole

Chef de projet

Karine Baudy

Réalisations

- Publication en juin 2019 des versions Web et papier du Baro'Métropole.

[16] Observ'Agglo et Métroscope

Afin de produire une analyse comparative de la situation et de l'évolution des agglomérations françaises, la Fnau (Fédération nationale des agences d'urbanisme) s'est engagée dans une démarche de mutualisation et de travail en réseau des agences d'urbanisme. Cette dynamique a conduit à la production partenariale, avec l'ADCF en 2016, de la première édition de l'Observ'Agglo, inspirée des Baro'Métropole rennais et grenoblois.

Le même groupe de travail a produit avec France Urbaine et le CGET, le Métroscope, premier document d'observation des métropoles françaises publié en septembre 2017.

Cette observation, menée conjointement par les services des agglomérations et les agences d'urbanisme, devrait se poursuivre avec une deuxième édition de l'Observ'Agglo au premier trimestre 2019 et du Métroscope au second trimestre.

Méthodes

L'Audiar, en lien avec la Métropole, participe pleinement aux travaux du groupe en rédigeant des chapitres de chacun des documents et en pilotant certaines thématiques.

Réalisations

- Observ'Agglo n°2 : premier trimestre 2019.
- Métroscope n°2 : second trimestre 2019.

Partenariats

Instance de pilotage
FNAU, AdCF, France Urbaine

Partenaire référent
DirCoVE de Rennes Métropole

Chef de projet

Karine Baudy

Datagences Bretagne

Comme en 2018, la Fédération des agences d'urbanisme de Bretagne poursuivra le développement de Datagences Bretagne, outil d'observation à l'échelle régionale et de mise à disposition des données aux membres des agences.

En 2019, l'effort portera sur la structuration d'une plateforme commune de données, l'enrichissement du volet cartographique du site Datagences Bretagne ainsi que la création de nouveaux rapports (économie, énergie, ESR) et tableaux de bord (énergie et ESR). Une campagne de communication auprès de l'ensemble des partenaires des agences va être lancée au premier semestre pour faire connaître et valoriser cet outil.

Au niveau national, une rencontre est prévue au premier semestre avec les agences ayant développé leur propre système Datagences, afin de réfléchir à des mutualisations possibles.

Méthodes

Le groupe projet Datagences piloté par l'agence de Lorient (AudéLor) comprend les 5 agences bretonnes ainsi que l'agence de Saint-Nazaire. En 2019, le travail consistera en :

- l'enrichissement du portail en lien avec les référents thématiques de chaque agence,
- la communication sur ce portail auprès de l'ensemble des partenaires des agences,
- la structuration d'une plateforme commune de données. Sur ce dernier point, un groupe de travail spécifique composé des gestionnaires de base de données de chaque agence sera mis en place.

Partenariats

Instance de pilotage
Fédération des
agences d'urbanisme
et de développement
de Bretagne

Chef de projet

Karine Baudy

Réalisations

- Participation à l'enrichissement de la plateforme régionale des agences : le Datagences.

[18] DatAudiar / interne

Le projet DatAudiar est un projet interne qui vise à mieux valoriser les travaux de l'agence au travers d'un outil accessible par les partenaires. Il doit permettre un accès aux données de l'agence et valoriser les travaux d'observation. Ce projet va renouveler l'approche de la gestion et de la mise à disposition des données de l'Audiar, tant en interne qu'en externe. Deux aspects fondamentaux sont à prendre en compte : la communication vers nos partenaires avec la définition d'indicateurs thématiques en interne et la structuration des données au sein de l'agence. Cette fiche projet porte essentiellement sur la partie technique du projet.

Méthodes

L'objectif est de mettre en place une organisation interne des données, depuis les données brutes et leur archivage, jusqu'à leur structuration en base de données (Postgre). La base de données doit ensuite permettre de mettre en œuvre les traitements nécessaires, en interne pour les études et en externes pour la diffusion des indicateurs clés des observatoires, ainsi qu'une possibilité de consultation de nos données par les partenaires.

Réalisations

En 2019

Les réalisations du DatAudiar concernent : l'observatoire commerce, l'observatoire foncier, l'observatoire des copropriétés, l'atlas du parc social, l'OTLE, PLA et MNIE.

- Une structuration interne des données (alimentation du serveur Postgre Perceval, catalogage des données sources et métadonnées...).
- Baro'Métropole en version numérique, application aux observatoires.

En 2020

- Poursuite et enrichissement des travaux de l'Audiar.

Partenariats

Instance de pilotage
Audiar

Partenaire référent
Interne

Partenaire associé
Interne

Chef de projet

Karine Baudy
Emmanuel Bouriau



B

Anticiper les grands projets à l'horizon 2030



[19] Prospective démographique scolaire

Dans le cadre d'un contrat spécifique, l'Audiar a développé en 2018 un modèle de projection démographique scolaire par quartier pour la ville de Rennes. À partir de 2019, cet outil sera amélioré et pérennisé, avec une actualisation des projections chaque année (suivant la rentrée scolaire) et un ajustement en continu des modèles de projection au regard des résultats constatés. Une extension à d'autres communes de la Métropole ou à d'autres tranches d'âges (collégiens) pourra être envisagée en fonction des besoins qui seront exprimés à l'Audiar.

Une analyse spécifique sur les effectifs des enfants de moins de 3 ans et les besoins en crèche dans la ville de Rennes sera également réalisée.

Méthodes

- Collecte de données auprès de la ville de Rennes (effectifs scolaires, naissances domiciliées, permis de construire).
- Traitement des données selon la méthodologie mise en place en 2018 et améliorations.
- Analyse d'autres données disponibles à l'Audiar (mutations dans l'existant, rotation dans le parc social) pour affiner le choix des hypothèses.
- Animation d'un groupe de travail technique avec les partenaires référents pour choisir les hypothèses retenues.
- Restitution des résultats à la ville de Rennes.

Réalisations

- Actualisation de la prospective scolaire pour la ville de Rennes (novembre 2019).
- Contribution à l'intégration de cet outil dans la maquette 3D de Rennes Métropole (sous réserve).
- Selon les besoins, réalisation de projections scolaires pour d'autres communes de la Métropole (à cibler) ou pour d'autres tranches d'âge (par exemple, collège en lien avec le département).

Partenariats

Instance de pilotage
La Maire de Rennes et le 1^{er} adjoint de la Ville

Partenaires référents
DAUH/SPEU de Rennes Métropole, Services Ville de Rennes : Direction Éducation-Enfance, Direction Petite Enfance, Service Pilotage des Investissements, APRAS

Chef de projet

Audrey Naulin

Vulnérabilités et atouts du territoire rennais face au changement climatique

Pas encore abordée au travers des politiques publiques sur le territoire, la question de son adaptation au changement climatique et à ses effets est pourtant incontournable. À la demande des élus, ce projet vise à apporter des éléments d'aide à la décision à l'échelle de Rennes Métropole et de l'aire urbaine. Il répond au besoin de sensibilisation des élus métropolitains : apport de connaissance et lancement de l'adaptation du territoire au changement climatique.

Un atelier métropolitain sera également organisé en 2019 pour préparer la 2^{ème} phase de l'étude.

Méthodes

En amont de l'atelier métropolitain, un workshop sera organisé au 1^{er} trimestre avec l'IAUR pour faire travailler des groupes d'étudiants sur la question des opportunités et vulnérabilités du territoire métropolitain rennais au changement climatique. En 2019, il s'agira principalement :

- de produire un état des lieux des connaissances locales en matière de changement climatique et de phénomènes attendus avec les climatologues du LETG Rennes,
- d'évaluer les vulnérabilités et les atouts du territoire notamment sous l'angle socio-économique, à partir d'entretiens et de dires d'experts, de rencontre avec les partenaires locaux engagés dans ce type de démarche,
- d'organiser l'atelier métropolitain.

Partenariats

Instance de pilotage
À définir

Partenaires référents
LETG Rennes,
Chambre
d'agriculture, eau
du bassin rennais –
collectivité, ONF...

Chef de projet

Johan Poquet

Réalisations

En 2019

- Valorisation du workshop avec l'IAUR (note de synthèse).
- Organisation d'un atelier métropolitain sur le sujet.
- Publication d'un document de synthèse « le territoire rennais face au changement climatique ».

En 2020

- Poursuite des travaux sur la vulnérabilité et les atouts du territoire rennais face aux changements climatiques.

[21] Sentier métropolitain

À l'image de ce qui est envisagé dans divers territoires, Rennes Métropole souhaite poursuivre la réflexion sur l'élaboration d'un sentier de grande randonnée alliant nature et culture à l'échelle du territoire de la Métropole.

En complément de ces dimensions potentielles en termes de loisirs et de tourisme, un sentier de cette nature peut, sous réserve d'en créer les conditions, être un facteur de fédération des communes entre elles et de renforcement du sentiment d'appartenance des populations à la Métropole. Le regain d'intérêt pour la marche et les promenades ainsi que la qualité de la ville archipel et de son patrimoine sont des éléments favorables à la conduite de cette réflexion. La définition d'un tel projet intègre nécessairement, en plus du tracé, la dimension de l'expérience (de l'usager) par l'exploration et la mise en récit.

Méthodes

La contribution de l'Audiar consistera à poursuivre la démarche mise en œuvre en 2018. Il s'agira pour 2019 de définir plus concrètement des objectifs d'aménagement pour ce sentier afin ensuite de développer des scénarios possibles d'usages. Des acteurs extérieurs (usagers, étudiants, domaine du tourisme, de l'art, du sport...) pourront être sollicités pour enrichir les approches menées sur ce projet.

La phase d'approfondissement et de mise en œuvre de ce projet se prolongera en 2020 dans la mesure où le sentier se construira progressivement.

Réalisations

En 2019

1^{er} semestre

- Comité de pilotage : présentation de l'état de lieux et mise en ligne d'un site internet dédié au projet (diffusion restreinte aux élus et communes).
- Comité de pilotage : validation du document socle du projet.
- Proposition d'hypothèses de tracé du sentier.

2^{ème} semestre

- Repérage de terrain et ajustement des scénarios.
- Validation d'un ou de scénarios.
- Priorisation des axes de travail à approfondir.

En 2020

- Mise en récit du projet.
- Développement des scénarios d'usages pour le faire connaître et favoriser sa pratique : support de médiation, signalétique / jalonnement, animation / expérimentation...
- Étude de la mise en œuvre du projet et formulation des suites à donner.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'Hervé Letort, Vice-Président en charge de la culture, de la communication et de la citoyenneté, et Jean-Luc Gaudin, Vice-Président en charge de l'aménagement de Rennes Métropole

Partenaires référents

Direction de la Culture et DAUH de Rennes Métropole

Chef de projet

Camille Morand

Anneau métropolitain 2050

[22]

Cette étude vise à porter un nouveau regard sur les villes de la deuxième ceinture et sur le rôle structurant de cette infrastructure à l'horizon d'une trentaine d'année.

Il s'agit plus précisément d'interroger l'évolution de l'agglomération extra-rocade, la poursuite de son développement urbain en limite de la ville-centre et montrer comment la deuxième ceinture peut avoir un rôle important pour façonner le projet « ville archipel » du 21^{ème} siècle. L'étude devra démontrer qu'on l'on peut construire un projet autour de cette infrastructure tout en répondant aux enjeux environnementaux à venir.

La dimension prospective de cette démarche sera conséquente. Il faudra dans cette réflexion anticiper les changements à venir issus des évolutions technologiques et leurs impacts sur les politiques de planification : quelle mobilité pour demain, quel avenir pour les espaces commerciaux, les besoins en habitat dans un contexte de frugalité foncière... ?

Méthodes

L'étude s'attachera dans un premier temps à approfondir l'état des lieux du territoire autour de la deuxième ceinture, de sa composition, de son fonctionnement à travers quelques chiffres clés commentés sur différentes problématiques : poids de population, consommation foncière, emploi et activité économique, mobilités.

Avec l'aide d'experts, une démarche prospective sera engagée par thème afin d'identifier des évolutions probables et les changements qui pourraient en découler. Cette approche sera « incarnée » sur le territoire d'étude afin de coller le mieux possible aux enjeux de la Métropole tout en prenant en compte sa place dans le fonctionnement de l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans un second temps, une approche sensible sera proposée pour décrire les perceptions contrastées de la deuxième ceinture. Un diagnostic par tronçons mettant en évidence les potentialités et les contraintes de chaque site sera proposé. Au croisement des différentes problématiques, ce diagnostic fera émerger des grands enjeux territoriaux.

Dans un troisième temps, des scénarios d'aménagement seront proposés. Débarrassés de toute contingence réglementaire, ces scénarios esquisseront des images possibles du futur et permettront d'engager le débat sur la planification à venir de la Métropole au-delà du SCoT en vigueur et du PLUi.

Réalisations

En 2019

- Livret 1 : Livrets thématiques, état des lieux du territoire de la deuxième ceinture et éléments de prospective (1^{er} semestre 2019).
- Livret 2 : Une approche sensible sur la géographie et les paysages (1^{er} semestre 2019).
- Livret 3 : Des scénarios pour l'avenir (2^{ème} semestre 2019).

En 2020

- Livret 4 : Scénario d'aménagement (1^{er} semestre 2020).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Jean-Luc Gaudin, Vice-Président en charge de l'aménagement de Rennes Métropole

Partenaires référents

Direction de l'aménagement urbain

Partenaires associés

Conseil de développement de la métropole de Rennes

Chef de projet

Jean-Michel Marchand

[23] Aménager les délaissés urbains, espaces en quête de nouveaux usages

En 2018, l'agence a rencontré les différents responsables de la Direction du Pôle Ingénierie et Services Urbains (PISU) de Rennes Métropole afin d'échanger autour des enjeux que soulèvent les délaissés urbains. Un poster a été réalisé afin de présenter les familles de délaissés urbains, les enjeux et les besoins identifiés.

Du point de vue des usagers, les enjeux environnementaux et sociaux apparaissent prioritaires. En effet, les retours des habitants des métropoles révèlent l'envie d'avoir plus d'accès à la nature en ville, de disposer de davantage de lieux de convivialités ou d'équipements de plein air mieux répartis dans la ville. Il y a cependant d'autres enjeux qui intéressent les gestionnaires (services, jardins, services voiries...), il s'agit par exemple de la question économique liée à la rareté du foncier ou encore la gestion technique de l'entretien de la ville. Ce sont des préoccupations récurrentes qui peuvent trouver des solutions dans la prise en compte de ces espaces a priori non affectés. En 2019, le sujet des délaissés urbains sera abordé par l'agence dans le cadre de l'élaboration du guide d'aménagement de l'espace public. Un secteur test sera étudié afin de trouver des réponses et de les tester pour la prise en compte de ces espaces.

Méthodes

Volet 1. Identification des délaissés urbains au sein d'un quartier ou d'un îlot test. Un premier repérage cartographique permettra d'identifier des sites et de les classer au regard de leurs caractéristiques et enjeux. Une visite de terrain permettra de compléter l'analyse sur le foncier privé.

Volet 2. Analyse des enjeux urbains et environnementaux du quartier ou de l'îlot étudié afin de définir des orientations pour les parcelles pouvant recevoir un usager ou être mis en réseau au travers d'une thématique.

Volet 3. Sous réserve, duplication de cette méthode d'analyse à l'échelle d'une commune de la métropole afin de définir des sites potentiels de projets. Un appel à idées sera proposé sur des lieux identifiés afin de répondre aux enjeux soulevés dans la phase diagnostic. Les élus, les services et les habitants pourront participer à la construction de cette programmation.

Réalisations

En 2019 : volets 1 et 2

- Présentation de l'analyse d'un secteur au groupe technique dans le cadre de la charte des espaces publics.
- Production d'une fiche thématique présentant les résultats de l'analyse d'un secteur et alimenter la charte des espaces publics.
- Sous réserve, identification de sites de projets sur une commune de la métropole et animation d'un appel à idées pour l'aménagement de délaissés urbains.

En 2020 : volet 3

Partenariats

Instance de pilotage
Comité technique
Charte des espaces publics

Partenaires référents
Direction PISU,
Rennes Métropole

Chef de projet

Anne Le Thiec

Étude de valorisation du canal d'Ille-et-Rance [24]

Le secteur autour du Canal d'Ille-et-Rance présente des potentialités importantes en termes de loisirs, de promenade et d'accueil de temps fort culturels pour les trois communes traversées par le canal : Betton, Saint-Grégoire, Chevaigné ainsi que Saint-Sulpice-la-Forêt qui établit le lien entre le canal et la forêt de Rennes.

La présence de l'eau pourrait également être un vecteur de fédération des communes concernées autour d'un projet paysager de valorisation de ce site naturel.

C'est l'objet de l'étude qui sera menée par l'Audiar sur ce secteur. Cette étude pourra également contribuer au projet de sentier métropolitain.

Méthodes

À partir de l'OAP intercommunale sur ce secteur, il s'agira d'identifier les besoins des communes sur ce périmètre en matière de projets paysagers culturels de loisirs. L'objectif sera ensuite de déterminer les secteurs d'actions possibles pour permettre la valorisation de ce canal.

Dans un troisième temps seront repérés les éventuels emplacements à réserver pour les équipements ou les ouvrages publics à inscrire dans le PLUi lors d'une procédure d'adaptation du document.

Cette étude se déroulera en 4 phases.

En 2019 :

Phase 1. Entretiens avec les parties prenantes.

Phase 2. Analyse de l'écosystème culturel et touristique. Définition des enjeux, des problématiques et des envies en s'alimentant des résultats du séminaire des élus du secteur (novembre 2018) et de l'OAP intercommunale.

Phase 3. Élaboration d'un schéma directeur : proposition de pistes de développement du tourisme et des loisirs, de mise en valeur de l'armature paysagère et patrimoniale.

En 2020 :

Phase 4. Anticipation des modifications éventuelles à inscrire au PLUi et proposition d'un phasage pour la mise en place du schéma directeur et des suites à donner (en 2020).

Partenariats

Instance de pilotage

Yann Huaumé,
maire-animateur du
secteur Nord-Est,
Sandrine Vincent,
maire de Chevaigné,
Pierre Breteau, maire
de Saint-Grégoire,
Michel Gaultier, maire
de Betton

Partenaires référents

Comité de secteur
Nord-Est
Région Bretagne, les
Voies Navigables
Direction de la
culture, DAUH de
Rennes Métropole –
référént de commune

Chef de projet

Camille Morand

Réalisations

En 2019 : phases 1, 2 et 3

- Définition d'un schéma directeur.

En 2020 : phase 4

- Mise en place d'un schéma directeur et impact sur le PLUi.

[25] Étude de valorisation de la Vilaine Amont

Le secteur Vilaine-Amont présente des potentialités importantes en termes de valorisation du fleuve. La présence de l'eau pourrait y être un facteur de développement des usages de loisirs, de l'animation culturelle et patrimoniale. Elle pourrait être également un vecteur de fédération des communes traversées par la Vilaine autour d'un projet paysager de valorisation de ce site naturel.

C'est l'objet de l'étude qui sera menée par l'Audiar sur ce secteur.

Cette étude pourra contribuer au projet de Sentier métropolitain.

Méthodes

À partir des orientations posées dans l'OAP intercommunale du secteur Est et du projet de voie verte piloté initialement par le Conseil départemental, il s'agira dans un premier temps d'identifier les attentes des communes sur ce périmètre en matière de projets paysagers, culturels et de loisirs.

L'objectif sera ensuite d'identifier les sites potentiels pour créer des aménagements ou équipements nécessaires à la valorisation de la Vallée de la Vilaine.

Phase 1. Entretiens avec les parties prenantes et analyse de l'écosystème culturel et touristique.

Phase 2. Définition des enjeux, des problématiques et des envies en s'alimentant des entretiens préalables et de l'OAP intercommunale.

Phase 3. Élaboration d'un schéma directeur : propositions de pistes de développement du tourisme et des loisirs et, de mise en valeur de l'armature paysagère et patrimoniale.

Phase 4. Proposition d'un phasage pour la mise en place d'un schéma directeur de valorisation de la Vilaine Amont, identification des modifications éventuelles à apporter au PLUI après 2020.

Réalisations

- Entretiens avec les acteurs. Définition des enjeux, des problématiques et des envies en s'alimentant des entretiens préalables et de l'OAP intercommunale (2019).
- Définition d'un schéma directeur (2020).

Partenariats

Instance de pilotage
M. Plouhinec, maire de Cesson-Sévigné et animateur du secteur Est,
M. Dehaese, maire d'Acigné,
M^{me} Jubault-Chaussé maire de Thorigné-Fouillard,
M. Gérard, maire de Brécé

Partenaires référents
(À rencontrer)
Comité de secteur Est
Région Bretagne, les Voies Navigables, Direction de la culture
DAUH – référent de commune

Chef de projet

Anne Le Thiec

Quartier Longs-Champs

[26]

Le quartier des Longs-Champs est traversé par des enjeux forts en termes de développement. Il est et sera directement impacté par les projets qui se développent dans ce secteur de la Métropole rennaise : La 2^{ème} ligne de métro arrivera d'ici 2021, le quartier Via Silva en cours de d'urbanisation, schéma de développement universitaire.

L'objectif de cette étude est de proposer de grandes orientations d'aménagements urbains. Sur cette base, des scénarios de programmation et un plan guide seront élaborés. Ils permettront de définir les secteurs potentiels de projets à développer.

Méthodes

Au regard des enjeux et projets métropolitains concernant ce secteur, le périmètre de l'étude sera défini précisément lors des premiers échanges avec les services de la métropole et de la ville.

Une phase de diagnostic permettra ensuite de cibler les principaux enjeux urbains, économiques ou socio-démographiques de ce quartier afin de définir le plan guide et les scénarios de programmation attendus. Une analyse foncière pourra ensuite permettre d'évaluer son potentiel de renouvellement urbain et d'identifier les sous secteurs à enjeux prioritaires.

À partir du 2^{ème} semestre 2019

Phase 1. Mise à jour du diagnostic de quartier du PLU de Rennes et rencontres* avec les acteurs locaux (Direction de quartier, EPI, Centre commercial Longs-Champs...) afin d'identifier les enjeux socio-économiques du quartier.

En 2020

Phase 2. Élaboration d'un schéma directeur pouvant se traduire en orientations d'aménagement.

Phase 3. Proposition d'un phasage pour la mise en place du schéma directeur et des suites à donner en 2020 (modification éventuelle du PLU après 2020).

* cf. *Rencontres des directions de quartier(s) « Portraits de quartiers ».*

Partenariats

Instance de pilotage

Direction

Aménagement

urbain et Habitat.

Aménagement

Opérationnel de

rennes Métropole

Partenaires référents

Direction de quartier

Ville de Rennes

Chef de projet

Anne Le Thiec

Réalisations

- Mise à jour du diagnostic de quartier (secteur Longs-Champs).
- Définition d'un plan guide d'aménagement et de scénarios de programmation.

[27] Étude urbaine Corps-Nuds

L'étude que réalisera l'Audiar sur la commune s'inscrit dans le cadre de la réflexion qu'elle mène sur la rénovation et le développement de ses équipements. Elle a pour objectif la définition d'un plan directeur d'aménagement pour l'îlot Gare-Loisirs qui permettra de positionner les équipements programmés, d'intégrer dans le projet urbain les espaces publics, de traiter les questions de l'accueil des usagers et des mobilités d'accès, de départ et de stationnement dans l'îlot gare.

Méthodes

L'étude se déroulera en trois phases successives, avec la définition :

- des enjeux d'aménagement du site au regard de sa situation par rapport au centre, de son environnement urbain immédiat, des équipements publics à proximité (pôle enfance, école, bibliothèque et maison Helena),
- des orientations d'aménagement pour améliorer le maillage, les fonctionnalités urbaines (espaces verts, circulation, transport en commun et utilisation des équipements publics),
- la définition d'un plan de composition urbaine ; plan masse, trame viaire et paysagère (voirie, circulations piétonnes...).

Réalisations

- Phase 1 - Analyse du site : février 2019.
- Phase 2 - Définition du programme d'équipements : mars 2019.
- Phase 3 - Définition des scénarios d'aménagement : juin 2019.
- Phase 4 - Plan guide : septembre 2019.

Partenariats

Instance de pilotage
Alain Prigent, maire de Corps-Nuds et le groupe qu'il réunira pour suivre les travaux

Partenaires référents
DAUH de Rennes Métropole, dont le référent communal

Chef de projet

Camille Morand

Démarche « Ile-et-Vilaine 2035 » - Appui à la définition du projet de territoire du département d'Ile-et-Vilaine

Le Conseil départemental a lancé en 2018 une grande réflexion stratégique territoriale, nommée «Ile-et-Vilaine 2035», dont l'objectif principal est d'anticiper les futures politiques de soutien de l'institution au développement des territoires breilliens et d'apporter sa propre contribution au futur SRAD-DET régional.

Le contenu de la mission confiée à l'Audiar a porté en 2018 sur trois volets :

- la réalisation d'un diagnostic et du repérage des enjeux territoriaux (réalisé en 2018),
- la proposition de scénarios contrastés d'évolution possible de la trajectoire des territoires du département à l'horizon 2035 (effectuée en 2018),
- l'animation de la concertation avec les acteurs socio-économiques breilliens (en cours).

En 2019, l'Audiar finalisera la mission qui lui a été confiée en animant la 2^{ème} réunion de concertation des acteurs socio-économiques et en réalisant la synthèse des débats de cette séance.

Méthodes

- Animation de la 2^{ème} réunion de concertation des acteurs socio-économiques (1^{er} mars) sur la base de la méthode développée par Rouge Vif.
- Synthèse des débats (grille synthétique et rapport d'étonnement) livrée le 11 mars au plus tard.
- Participation, au besoin, au séminaire interne du Département.
- Participation à la session d'avril 2019 du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine consacrée à la présentation des 3 scénarios possibles et à l'analyse de la concertation (sous réserve).

Fin du projet en 2019.

Partenariats

Instance de pilotage

La Présidence du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine et Bernard Marquet, Vice-Président en charge du développement durable et des contrats de territoires

Partenaires référents

Le Pôle Dynamiques territoriales et la Direction équilibre des territoires du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

Partenaires associés

Rouge Vif (assistance à maîtrise d'ouvrage), Bureau d'étude du Département

Chef de projet

Hélène Rasneur
Démarche « Ile-et-Vilaine 2035 »

Réalisations

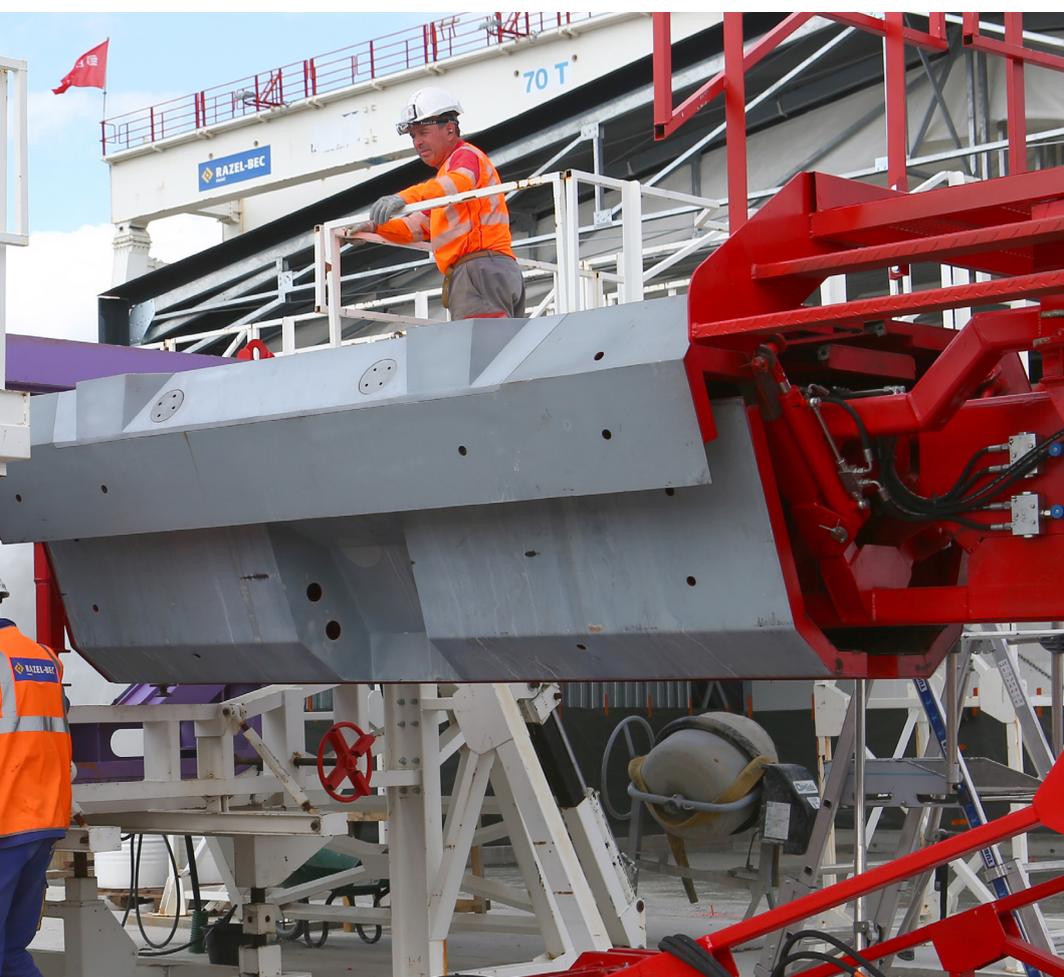
- Synthèse des débats de la 2^{ème} réunion de concertation avec les acteurs socio-économiques breilliens.



D. Gouray - Rennes Ville et Métropole

C

Rechercher les relais de croissance du développement économique



[29] Écosystème économique – BTP- Construction

Cette étude analysera les activités économiques en lien avec l'activité de la BTP- Construction. De la construction de tous les types d'immeubles à l'ameublement, en passant par le soutien aux activités de construction et la location de bâtiments, cette étude permettra de mesurer, à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, l'importance de ce secteur dans un contexte de croissance démographique forte du département.

Cette étude permettra de compléter les approches filières réalisées par les autres acteurs de l'observation du BTP, en proposant une approche alternative par marché adressée par les entreprises.

Méthodes

L'analyse de l'écosystème « BTP-Construction » sera réalisée selon la méthode développée par l'Audiar depuis 2015 et déjà mise en œuvre sur le numérique, la santé, les mobilités et l'alimentation.

Il s'agira dans un premier temps d'identifier l'ensemble des acteurs économiques qui participent à l'acte de construire. Pour cela, les secteurs industriels, de la construction, des services aux entreprises et à la population seront étudiés.

L'écosystème sera ensuite analysé en fonction de ces principaux marchés, en cohérence avec les différents écosystèmes étudiés par l'Audiar.

Une fois les données économiques consolidées, en les confrontant aux autres producteurs de données de ce secteur, elles seront intégrées dans la datavisualisation de l'Audiar VizioÉco.

Pour terminer, une étude « écosystème » sera réalisée en 2019. Elle commencera par un état des lieux chiffrés de celui-ci (emploi, entreprises, localisation géographique), puis les principaux marchés Audiar seront présentés, avec un focus sur les principaux acteurs et les évolutions prévisibles de celui-ci (innovation, tendances à l'œuvre...).

Fin du projet en 2019.

Réalisations

- Production d'une note écosystème BTP-Construction en 2019.
- Injection des données dans la datavisualisation de l'Audiar VizioÉco.

Partenariats

Instance de pilotage
Sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole

Partenaires référents
PSDA/DEEI de Rennes Métropole
Cellule économique de Bretagne
FFB35, Artisans35...

Chef de projet

Basile Martineau

Les acteurs de la mobilité intelligente

La seconde édition de l'évènement international InOut dédié aux nouvelles mobilités, organisée par Rennes Métropole, se tiendra du 28 au 31 mars 2019. Cet évènement est l'occasion de mettre en scène le savoir-faire et le potentiel local des acteurs de la mobilité, en particulier ceux qui se positionnent sur les segments de marché de la mobilité intelligente.

La présente demande consiste à réactualiser et étoffer le focus réalisé en 2017 sur les acteurs breilliens impliqués sur le marché de la mobilité intelligente, intégré dans la publication « L'écosystème de la mobilité de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine ».

Méthodes

- Réactualisation du recensement des acteurs locaux positionnés sur les principaux segments du marché de la mobilité intelligente.
- Réactualisation du benchmarking des métropoles françaises sur le marché de la mobilité intelligente.
- Zoom sur les expérimentations en matière de mobilité intelligente menées sur le territoire rennais depuis 2017.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole

Partenaires référents

PSDA/DEEI de Rennes Métropole, DirCoVE

Chef de projet

Ronan Viel

Réalisations

- Publication d'une synthèse en 4 pages (1^{er} trimestre 2019).
- Diffusion publique dans le cadre de l'évènement InOut 2019.

[31] Écosystème économique – Machines et équipements industriels

Dans la suite des travaux menés sur la recherche de nouveaux relais de croissance économique, cette étude dressera le contour de l'écosystème des entreprises ayant une activité industrielle en Ile-et-Vilaine. Elle permettra d'estimer la présence réelle de l'industrie dans le département et donc de fournir des éléments sur les questions de maintien de l'activité productive, de désindustrialisation (territoire *fabless* ?) et d'attractivité économique de ce territoire.

Elle posera aussi les enjeux liés à l'usine du futur qui verra ses processus de production bouleversés par les innovations liées à l'internet des objets, aux technologies du numérique, comme la cobotique (ou robotique collaborative), la réalité augmentée, l'impression 3D et l'intelligence artificielle. L'analyse portera un regard sur le positionnement du territoire local sur cette industrie 4.0.

Méthodes

L'analyse de l'écosystème « Machines et équipements industriels » sera réalisée en 2019 et 2020 avec la méthode d'analyse par écosystème et par marché d'activité, développée par l'Audiar.

Il s'agira, d'identifier l'ensemble des prestataires (équipementiers et services) qui contribuent à l'ancrage de la filière industrielle dans le territoire.

Les contours des champs étudiés seront affinés. Toutefois, il est possible dès à présent d'esquisser quelques-uns d'entre eux :

- la conception, modélisation des produits et process,
- le pilotage, la mesure et le contrôle de la production,
- les outils de production industrielle et de maintenance (robotique, imprimante 3D industrielle...),
- les infrastructures numériques et le pilotage des Big Data dans l'industrie,
- les services à l'industrie (notamment externalisés).

* *Contraction des mots anglophones fabrication et less (sans usine, sans unité de fabrication)*

Réalisations

- Première approche de l'écosystème : détermination des contours des champs économiques à étudier et identification des entreprises concernées (4^{ème} trimestre 2019).
- Production de l'étude écosystème (4^{ème} trimestre 2020).
- L'injection des données dans la datavisualisation de l'Audiar VizioÉco (4^{ème} trimestre 2020).

Partenariats

Instance de pilotage
PSDA/DEEI de
Rennes Métropole

Partenaires référents

Le Pool, BDI,
fédérations
professionnelles
de l'industrie,
organismes
de soutien à la
recherche et
l'innovation

Chef de projet

Christophe Le Page

Bilan annuel de création d'emplois dans l'écosystème numérique

Le territoire Rennes Saint-Malo a été labellisé par l'État en tant que Métropole French Tech en 2014. Son principal objectif vise à accompagner et accélérer le développement des start-ups du territoire, notamment dans le secteur du numérique. Les décideurs politiques et économiques locaux porteurs de la mission French Tech se sont ainsi fixé un objectif annuel de création de 1 000 emplois supplémentaires.

D'autre part, la mission French Tech à l'échelle nationale a été chargée par le gouvernement de mettre en place une série d'indicateurs de suivi de l'impact économique de la démarche French Tech, en premier lieu sur la création d'emplois.

L'Audiar a ainsi été missionnée en 2016 pour élaborer un bilan annuel statistique des créations d'emplois dans le périmètre de la French Tech Rennes Saint-Malo.

La réalisation de cette troisième édition du bilan annuel statistique permettra, en complément, de réactualiser les données intégrées dans VizioÉco, l'outil de datavisualisation des écosystèmes économiques de l'Ille-et-Vilaine.

Méthodes

Bilan annuel de création d'emplois dans l'écosystème numérique.

La méthodologie statistique retenue consiste à croiser des données issues des trois sources d'information suivantes :

- le bilan annuel des levées de fonds et des créations de startups réalisé par Le Pool,
- les données de l'emploi salarié privé de l'ACOSS URSSAF,
- les données de la base Diane-Astrée.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole, Directoire et Conseil de surveillance du Pool

Partenaires référents

DGS/PSDA/ DEEI et Direction Communication de Rennes Métropole, Le Pool (porteur de la French Tech Rennes Saint-Malo)

Partenaires associés

URSSAF Cellule statistique de Bretagne

Chef de projet

Ronan Viel

Réalisations

1^{er} trimestre 2019

- Réalisation du bilan annuel de l'emploi 2018.
- Organisation avec le Pool d'un évènement de communication du bilan à la fin du trimestre.

En 2020 : idem

- 4^{ème} édition du bilan annuel.

[33] Écosystème économique – Écologie & ressources

Cette étude dressera le contour de l'écosystème des entreprises ayant une activité dans le champ générique de la croissance verte. Ce champ englobe la protection de l'environnement, l'énergie, la préservation et la gestion des ressources en Ile-et-Vilaine.

Elle permettra d'estimer le poids réel de l'écosystème dans le tissu économique métropolitain et départemental, d'identifier ses atouts et faiblesses en comparaison aux autres territoires métropolitains français.

L'étude traitera aussi les enjeux liés à la transition énergétique et à la capacité des acteurs économiques du territoire à s'engager vers une économie décarbonée et plus respectueuse de la préservation des ressources naturelles. Elle apportera enfin quelques éléments prospectifs sur les marchés porteurs ou les technologies sur lesquels les acteurs économiques locaux devront se positionner à l'avenir.

Méthodes

L'analyse de l'écosystème « Écologie & ressources » sera réalisée en 2019, avec la méthodologie d'analyse par écosystème et par marché d'activités, développé par l'Audiar depuis 2015.

Les contours des marchés étudiés seront affinés ; toutefois, on peut dès à présent esquisser quelques-uns d'entre eux :

- ENR (énergies renouvelables),
- production & distribution de l'eau,
- production & distribution d'énergie,
- gestion des déchets,
- expertise-conseil en environnement,
- production d'écomatériaux,
- analyse environnementale (air, eau ; sols, etc.),
- alimentation durable,
- mobilité décarbonée, etc.

Réalisations

- Une étude écosystème (3^{ème} trimestre 2019).
- L'injection des données dans la datavisualisation de l'Audiar (VizioÉco).
- La valorisation de l'étude par l'Audiar et ses partenaires (Destination Rennes...) en 2019 – 2020.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances, avec la participation d'André Crocq, Vice-Président en charge du suivi du SCoT, du développement durable et de l'animation territoriale et Olivier Dehaese, Vice-Président en charge de l'énergie et des déchets de Rennes Métropole

Partenaires référents

PSDA/DEEI de Rennes Métropole

Partenaires associés

Creativ CCI Ile-et-Vilaine, BDI, Organismes de soutien à la recherche et à l'innovation...

Chef de projet

Ronan Viel

Le poids économique de la base de Défense Rennes-Vannes Coëtquidan – L'excellence défense & sécurité en Ile-et-Vilaine

L'Audiar a réalisé en 2016 une étude sur le poids économique de la Défense en Ile-et-Vilaine, en partenariat avec la base de Défense de Rennes et la Direction générale de l'armement-Maîtrise de l'information de Bruz. Mais au 1^{er} janvier 2019, le périmètre de la base de Défense de Rennes a été étendu à Vannes-Coëtquidan. Il est donc apparu opportun au commandant de la base de Défense comme à l'Audiar de mettre à jour les principaux chiffres.

Cette publication mettra en valeur la trajectoire spécifique de la base de Défense de **Rennes Vannes-Coëtquidan** dont les effectifs croissent de façon intense et régulière.

Il s'agira également d'étudier le volet **cybersécurité et défense & sécurité**, secteur stratégique de développement pour la Métropole de Rennes, en forte croissance en termes d'emplois privés.

Partenariats

Instance de pilotage

Volet 1 :

Commandant de la base de Défense Rennes Vannes Coëtquidan, Direction de la DGA-Mi, Jean-Yves Chiron, membre élu de l'Audiar, Gaëlle Andro Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole

Volet 2 :

les membres ci-dessus accompagnés de Rennes Métropole/PSDA/Délégué à la cyber sécurité et aux restructurations militaires

Partenaires référents

BCI

Destination Rennes

Chef de projet

Hélène Rasneur

Méthodes

Volet 1 : Poids économique de la base de défense de Rennes Vannes-Coëtquidan (principaux sites, effectifs militaires et civils, masses salariales distribuées sur le territoire, budgets d'investissement et de fonctionnement dépensés sur le territoire, liens entre la Défense et le tissu économique local) avec un nouveau volet portant sur la présence immatérielle de la Défense sur le territoire (champs éducatifs, sociétaux et informatifs, sous réserve de données disponibles).

- **Phase 1** : collecte des données (nov. 2018 à fév. 2019).
- **Phase 2** : traitement, cartographies et analyses (fév. à avril).
- **Phase 3** : finalisation de la publication (mai).

Volet 2 : Secteur cybersécurité et défense & sécurité en Ile-et-Vilaine. En appui à la mission Cyber sécurité et restructurations militaires de Rennes Métropole, il s'agira de :

- consolider le diagnostic établi sur le secteur Cybersécurité (entreprises, équipes de recherche, brevets, structures d'accompagnement, emplois estimés...);
- identifier les acteurs de la défense & sécurité (sources : GICAN, GICAT, BCI et salons internationaux...);
- éventuellement mesurer l'empreinte totale de la Défense (y compris Ministère de l'intérieur).

- **Phase 1** : collecte des données - traitement (fév. à mai).
- **Phase 2** : 1^{ers} chiffres clés et analyses (fin juin).
- **Phase 3** : finalisation de la publication (octobre).

Fin du projet en 2019.

Réalisations

Publication des deux volets en 2019 :

- Poids économique de la base de défense,
- Secteur cybersécurité et défense & sécurité en Ile-et-Vilaine.

[35] Les activités culturelles et créatives dans Rennes Métropole

Les activités culturelles et créatives constituent un axe majeur de développement des métropoles. Qu'elles relèvent des industries ou des services, ces activités participent à l'attractivité et à la créativité des territoires inscrits dans l'économie de connaissance.

Rennes Métropole bénéficie d'un tissu riche en ce domaine, composé d'acteurs économiques privés, publics et associatifs, de chercheurs et aussi d'événementiels mais qui n'ont pas été étudiés et identifiés dans leur globalité. Il s'agit donc de dresser le portrait de ce secteur qui constitue une filière d'excellence de la Métropole, particulièrement sur la thématique de l'image animée.

L'étude permettra aussi d'apporter des éléments de benchmark sur ce thème, avec d'autres métropoles et territoires.

Méthodes

L'étude se composera de trois volets :

- un benchmark des méthodes employées pour définir le champ des activités culturelles et créatives aux échelles nationales (IDATE, Insee...) et locales (agences d'urbanisme, de développement...),
- un portrait des activités culturelles et créatives dans Rennes Métropole (entreprises, associations et structures publiques, emplois et métiers...),
- un focus sur la thématique de l'image animée, élément de promotion du territoire (construit sur la base d'entretiens avec les acteurs).

Calendrier :

Benchmark et discussion en comité pilotage : mai-juin 2019

Interviews d'acteurs : juin-septembre 2019.

Présentation en Comité de pilotage et publication : 4^{ème} trimestre 2019.

Fin du projet en 2019.

Réalisations

En 2019

- Un cahier de benchmark des méthodes employées pour définir le champ des activités culturelles et créatives aux échelles nationales et locales.
- Une note brève composée de :
 - un portrait des activités culturelles et créatives dans Rennes Métropole,
 - un focus sur la thématique de l'image animée, élément de promotion du territoire.

En 2020

- Valorisation des travaux.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité de pilotage à créer sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances de Rennes Métropole

Partenaires référents
PSDA/DEEI, PSCC/DirCult de Rennes Métropole, Destination Rennes, Le Pool, les Champs Libres, TNB...

Chef de projet

Hélène Rasneur

Le poids de l'économie sociale et solidaire dans Rennes Métropole [36]

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe des acteurs variés, présents dans la plupart des écosystèmes économiques. Elle représente un champ de développement important pour le territoire en phase avec les valeurs prônées par de nombreuses politiques locales (sur l'habitat, le social, les transports, etc.). Elle est cependant peu identifiée en tant que telle et, du fait d'une définition très large, elle peut intégrer des entreprises à vocation sensiblement différente. L'objectif de l'étude est de mesurer le poids de l'ESS dans la métropole rennaise en termes d'emplois et de nombre d'acteurs ainsi que d'apprécier les secteurs où ils sont les plus représentés et les plus dynamiques.

Dans un premier temps, l'étude prendra pour source la définition de la chambre de l'ESS. Dans un second temps, un regard critique sera apporté sur les acteurs de l'ESS afin de distinguer plus finement ceux qui relèvent des principes effectifs (solidarité et utilité sociale) de cette économie.

Méthodes

L'étude se déroulera en deux temps :

- Étude du poids de l'ESS dans Rennes Métropole en reprenant le périmètre « classique » de cette économie, utilisé par la chambre française de l'économie sociale et solidaire et posé par la loi ESS de 2014.
 - Réception des données de la CRESS Bretagne et analyse des chiffres clés.
- Analyse critique sur les méthodes utilisées pour mesurer l'ESS.
 - Benchmarking auprès des autres agences ou revues spécialisées sur les méthodes d'analyse de l'ESS.
 - Rencontres d'acteurs (CRESS, autres associations/entreprises).
 - Élaboration d'une méthode d'analyse ESS de l'Audiar.
 - Retraitement des résultats obtenus dans le premier temps avec cette méthode.
 - Note de résultats.

Fin du projet en 2019.

Partenariats

Instance de pilotage
 Sous la présidence de Gaëlle Andro, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'emploi et des finances et Mathieu Theurier, Vice-Président en charge de l'économie sociale et solidaire et des éco-activités de Rennes Métropole

Partenaires référents
 CRESS
 We Ker
 PSDA/DEII

Partenaires associés
 Conseil de développement de la métropole de Rennes

Chef de projet

Kevin Morvan

Réalisations

En 2019

- Une publication sur le poids de l'ESS dans Rennes Métropole.
- Une note sur les méthodes et périmètres en complément de la publication sur le poids de l'ESS.



D

Participer à
la définition
et à la mise
en œuvre des
politiques de
la Métropole et
des autres EPCI
partenaires de
l'agence



[37] Enquête Ménages Déplacements

La dernière Enquête Ménages Déplacements (EMD) a été réalisée en 2018 à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine. Les premiers résultats ont été livrés à la rentrée 2018. En 2019, l'Audiar va en poursuivre l'exploitation d'abord pour en diffuser sur un support pédagogique les principaux résultats à en retenir, et pour répondre aux besoins des différentes études qu'elle mène et de ses partenaires, dont au premier chef Rennes Métropole. Les analyses se feront notamment à des échelles variables, de l'aire urbaine élargie, aux agglomérations et villes moyennes, aux territoires périurbains et ruraux. Certains focus seront proposés au regard des enjeux spécifiques qui pourront être identifiés dans le cadre de projets territoriaux ou dispositifs comme l'InterSCoT.

Méthodes

L'intervention de l'Audiar portera sur :

- l'exploitation et traitements de la base d'enquête,
- la restitution des principaux résultats de l'EMD,
- la rédaction de notes thématiques dont les contenus seront discutés avec les commanditaires. À titre d'exemples, il est proposé de travailler sur la géographie des déplacements à l'échelle de l'aire urbaine élargie, les distances parcourues associées aux impacts environnementaux et au budget des ménages, la mobilité dans le périurbain, la mobilité de proximité, etc.

Réalisations

En 2019

- Production d'une note de synthèse des principaux résultats de l'EMD.
- Définition du contenu des six notes thématiques.
- Rédaction de deux notes thématiques (selon les besoins).
- Présentation et valorisation de ces notes.

En 2020

- Rédaction de deux notes thématiques (selon les besoins).
- Finalisation (livrable).
- Temps de présentation.

Partenariats

Instance de pilotage
Direction de l'Audiar

Partenaires référents
Direction de la Mobilité et des Transports, DirCoVE de Rennes Métropole, SGAR, EPCI de l'aire urbaine élargie (contrat de coopération), DDTM 35

Chef de projet

Dominique Gérard
Séverine Grould

Réseau Express Vélo (REV) : définir et mettre en place une « ligne innovante exemplaire », la ligne Rennes/ Chartres-de-Bretagne

[38]

La pratique du vélo change. Les cyclistes, plus nombreux, ont besoin d'un réseau fluide, continu, sécurisé et ouvert à la découverte de nouvelles expériences. En novembre 2017, à l'initiative de l'Audiar, une vingtaine de personnes se sont retrouvées une journée pour co-construire des propositions pour un aménagement « idéal » de pistes cyclables. Dix idées concrètes et opérationnelles ont pris corps ainsi qu'une piste de recherche. En 2018 un premier tronçon du REV a été inauguré à Rennes avec des aménagements sur la place de Bretagne et le quai de la Prévalaye et en 2019 les travaux vont se poursuivre sur la partie rennaise.

Le travail expérimental qui sera mené par l'Audiar consistera à étudier la mise en œuvre des dix propositions en se basant sur une ligne test du réseau express vélo, de "A à Z" c'est-à-dire d'une commune de première couronne à une autre en passant par Rennes : la ligne Rennes / Chartres-de-Bretagne.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité de pilotage
à créer

Partenaires référents

Direction de
l'Espace public et
des Infrastructures,
Direction
Coopérations
métropolitaines,
Veille territoriale et
Évaluation et Service
Mobilité Urbaine de
Rennes Métropole

Élus référents

Sylviane Rault,
adjointe déléguée
à la mobilité de la
Ville de Rennes,
Daniel Dein en
charge des modes
de déplacements
alternatifs de Rennes
Métropole, les
maires ou adjoints
des communes
concernées
(Chartres-de-
Bretagne, Noyal-
Châtillon-sur-Seiche,
Rennes)

Chef de projet

Camille Morand

Méthodes

Ce travail se déroulera en quatre étapes.

- 1) Identifier les enjeux propres à la ligne choisie.
- 2) Travailler le design de la ligne : quels sont les « plus » du REV qui procurent une expérience qualitative au cycliste, qu'il n'aura pas sur le réseau classique ? Et travailler la signalétique en complément de celle déjà utilisée.
- 3) Développer et accompagner les services dans l'ingénierie. Comment lever les obstacles techniques et les obstacles de croyance ?
- 4) Chiffrer les réalisations étudiées et prioriser les actions à entreprendre.

En parallèle, ces expérimentations seront discutées en groupe de travail « Mobilités Actives » de l'appel à projet TIGA.

Réalisations

En 2019

- Pour chaque idée formulée lors du séminaire* de novembre 2017, étudier leurs mises en œuvre le long de l'itinéraire choisi et faire le bilan coût, avantages, freins de chaque option possible.
- Contribuer au dossier « Mobilités Intelligentes », en réponse à l'appel à projet TIGA : fin avril 2019.

* Temps de présentation.

[39] Suivi et accompagnement du PLH de Rennes Métropole

Le Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole (PLH) couvre la période exécutoire 2015-2020. Dans le cadre de son suivi, l'Audiar produira les tableaux de bord annuels et contribuera à la mise en œuvre de son évaluation finale ainsi que celle prévue à mi-parcours.

L'année 2017 a permis de refondre la structure du tableau de bord annuel de suivi et d'alimenter les données pour établir les résultats 2015 et 2016. L'année 2018 a permis d'actualiser les données pour 2017 et de produire un bilan de la 1^{ère} période triennale (2015-2017).

Initialement prévue fin 2017, l'année 2019 sera dédiée à l'évaluation à mi-parcours du PLH. Cette année sera également mise à profit pour proroger le PLH jusqu'en 2023.

L'Audiar sera mobilisée pour actualiser certains éléments du diagnostic mais également pour proposer d'éventuels focus liés à la démographie ou la conjoncture du marché de l'habitat. Mi-2019, l'ensemble de ces éléments devraient aussi pouvoir alimenter un temps de rencontre relatif à cette étape de bilan à mi-parcours, destiné aux élus de Rennes Métropole et à certains acteurs de l'habitat (format en cours de définition).

En 2019 et 2020, le tableau de bord de suivi sera également enrichi des bilans 2018 et 2019.

Méthodes

- Actualisation des indicateurs du tableau de bord annuel pour les années 2018 et 2019.
- Mobilisation, traitement et analyse d'un panel de données : socio-démographie, sociales, marchés de l'habitat, marché foncier pour alimenter les travaux dédiés à l'évaluation à mi-parcours.
- Rédaction de notes thématiques et préparation de contenu pour des supports sur l'évaluation à mi-parcours.

Réalisations

En 2019

- En collaboration avec le service Habitat de Rennes Métropole, réalisation du bilan intermédiaire du PLH pour la période 2015-2017 : production des éléments cités précédemment et participation/contribution au temps d'échanges dédié à l'évaluation à mi-parcours (1^{er} semestre 2019).
- Tableau de bord de suivi : production des résultats 2018.

En 2020

- Tableau de bord de suivi : production des résultats 2019.
- Début des réflexions relatives à l'élaboration du PLH 2023.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'Honoré Puil, Vice-Président en charge du logement, de l'habitat et des gens du voyage de Rennes Métropole ainsi que le Comité de pilotage PLH

Partenaires référents

DAUH, service Habitat de Rennes Métropole

Chef de projet

Émilie Godet

Veille sur le parc social de Rennes Métropole et suivi de son occupation

La veille sur le parc social et son occupation a pour objectif d'éclairer les élus de Rennes Métropole sur les impacts des politiques qu'ils mènent en termes d'accueil, de mixité sociale et d'équilibre des territoires. Elle s'inscrit dans le cadre de l'application du nouveau PLH, des dispositifs relevant des lois ALUR et Égalité et Citoyenneté, du protocole de préfiguration ANRU et de l'expérimentation du Loyer Unique (LU). Pour cela, l'Audiar réalisera en 2019 :

- l'atlas du parc locatif social des communes de Rennes Métropole,
- le suivi des demandes et attributions de logement social, dont le suivi des ménages prioritaires et du relogement social prioritaire, base de l'évaluation des dispositifs PPGD, CIA et LU,
- l'observatoire de l'occupation du parc social.

L'agence appuiera en outre les services Habitat (Ville de Rennes et Rennes Métropole) et ANRU dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des dispositifs. Elle participera aux différentes instances techniques et de pilotage.

Par ailleurs, les analyses produites viendront alimenter les outils de suivi/évaluation du contrat de ville et du NPNRU.

Méthodes

L'Audiar mobilisera les données des fichiers Imhoweb et Occupation du Parc Social (OPS) et travaillera avec ses partenaires (services de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes, bailleurs, ADO et ARO HLM).

Elle animera le Comité de pilotage mis en place pour le suivi des travaux de l'observatoire de l'occupation du parc social.

Réalisations

- Atlas du parc locatif social de Rennes et des communes de Rennes Métropole. Production de cartographies papier et numérique - Actualisation du parc au 01/01/18 dont les foyers.
- Publication « Suivi des demandes et attributions de logement social », dont suivi des ménages prioritaires et du relogement social prioritaire pour la CIL de l'été 2019.
- Production des indicateurs de suivi et d'évaluation des dispositifs PPGD, CIA, Mixité en action et Loyer Unique.
- Pour les communes de la Métropole, consolidation (indicateurs et données Parc) et valorisation des « fiches territoire » existantes.
- Observatoire de l'occupation du parc social : actualisation des fascicules QPV, traitements d'OPS 2018.
- Production de traitements et d'analyses de données pour les besoins des services Habitat et ANRU de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole.
- Participation aux instances techniques et de pilotage.

Les analyses produites seront présentées dans différentes instances (CIL Rennes Métropole et CIL territorialisées, groupe technique, instance de quartiers ANRU/QPV...).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence d'Honoré Puil, Vice-Président au logement, à l'habitat et aux gens du

voyage de Rennes Métropole, Muriel Condolf-Férec, élue en charge du Logement à la Ville de Rennes, Nathalie Appéré, maire de Rennes, Bailleurs sociaux, services de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes

Partenaires référents

PSDA/DAUH et DGS/ PSCC de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes, Bailleurs sociaux, ADO et ARO HLM

Chef de projet

Amélie Lefour

[41] Observatoire des copropriétés privées de Rennes Métropole

Rennes Métropole a missionné l'Audiar pour construire un observatoire des copropriétés privées et mieux connaître les caractéristiques de ce parc de logements. L'objectif est de proposer une analyse très fine en « qualifiant » chaque copropriété du territoire de la métropole en fonction de son état, son occupation et son fonctionnement. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche nationale de VOC (Veille Observation des Copropriétés) telle que définie par l'Anah.

L'année 2016 a permis de lancer la démarche. L'année 2017 a eu pour objectif d'arrêter la méthodologie, de la tester et de la valider sur le quartier du Blosne. L'année 2018 a permis de déployer l'analyse et la cotation des copropriétés à l'échelle de toutes les communes métropolitaines. L'année 2019 constitue la dernière année de mise en œuvre de l'ensemble de l'outil.

Méthodes

- Enrichir l'outil en intégrant de nouvelles sources à la base de données : identification des syndicats (fichier toujours en attente), identification/localisation des copropriétés composés de logements vendus en accession sociale / données opérationnelles de Territoires Publics notamment sur le périmètre de l'Opah du centre ancien de Rennes (sous réserve).
- Mettre en place un suivi des transactions immobilières sur les copropriétés rénovées BBC dans le cadre du PIA-VDD et accompagnées par Territoires Publics.
- Suivre l'avancée du registre d'immatriculation des copropriétés (accessible par Rennes Métropole et piloté par l'Anah).

Réalisations

En 2019

- Production d'un atlas composé de 2 volets : ville de Rennes (quartiers) et à l'échelle des autres communes de Rennes Métropole permettant de localiser et de connaître la « note » de chaque copropriété ; diffusion restreinte aux membres du comité de pilotage : production de l'atlas en version print et digital.
- Rédaction de la 1^{ère} publication sur la présentation de l'outil et les résultats agrégés (diffusion « ouverte »).
- 4^{ème} comité de pilotage au 2nd semestre 2019.

En 2020

- Mise à jour des données de l'observatoire (Majic au 01/01/2018) et des données DVF pour les mutations immobilières les plus récentes.
- Bilan des 3 années du VOC à transmettre à l'Anah.

Partenariats

Instance de pilotage
Sous la présidence d'Honoré Puil, Vice-Président en charge du logement, de l'habitat et des gens du voyage à Rennes Métropole

Partenaires référents
DAUH, service Habitat et service Aménagement Opérationnel et DDISC, service transition énergétique et écologique de Rennes Métropole, mission ANRU, Territoires Publics, ANAH (DREAL/DDTM), ADIL 35 et ALEC

Chef de projet

Émilie Godet

Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE) de Rennes Métropole

Fort de 68 000 étudiants, Rennes est le 8^{ème} pôle universitaire français. L'augmentation du nombre d'étudiants sur les cinq dernières années et les perspectives de croissance annoncées, nécessitent d'anticiper les besoins à venir en logements, de les calibrer et de définir les orientations programmatiques pour y répondre (cf. fiche-action 5.2 du PLH). Cette volonté de répondre, par une offre diversifiée et adaptée aux besoins en logements des étudiants, est également partie intégrante du Schéma de Développement Universitaire Métropolitain de Rennes adopté en 2014.

Le réseau des associations de collectivités pour l'ESR (AVUF, AdCF, France Urbaine, FNAU, CPU en partenariat avec la CDC) a travaillé à la mise en place d'une méthodologie commune pour le développement d'observatoires territoriaux du logement des étudiants. Début 2018, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) co-piloté par la FNAU/AVUF, a encouragé les territoires à se doter d'outils locaux.

Rennes Métropole et l'Audiar ont exprimé un intérêt pour positionner le territoire métropolitain dans cette dynamique, en s'appuyant sur l'expertise et le pilotage de 2 observatoires déjà actifs et reconnus de l'agence : celui de l'habitat et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la vie étudiante. La démarche de création d'un Otle à l'échelle métropolitaine initiée en mai 2018 sera labellisée en mars 2019. Cet observatoire sera produit en cours d'année.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence Honoré Puil, Vice-Président en charge du logement, de l'habitat et des gens du voyage et Isabelle Pellerin, Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et la Recherche de Rennes Métropole, membres de la conférence métropolitaine de l'ESR + ADIL 35 + Ado HLM 35 + AIREs (en cours)

Partenaires référents

DAUH, service Habitat, DEEI/DDISC, service ESR de Rennes Métropole + partenaires du CoTech

Chef de projet

Émilie Godet

Méthodes

- Validation des objectifs et des indicateurs par le comité de pilotage (février 2019).
- Demande de labellisation de l'OTLE de Rennes Métropole (mars 2019).
- Alimentation de l'observatoire national (1^{er} semestre 2019).
- Participation au groupe de travail national.
- Production des 1^{ers} résultats de l'OTLE : collecte des données auprès des partenaires, mutualiser, traiter, analyser et croiser avec les résultats bretons (autres Otle retenus par l'AMI) pour septembre 2019.

Réalisations

En 2019

- Vérification de la base de données transmise par la FNAU/AVUF concernant le territoire de la métropole.
- Production et publication des 1^{ers} résultats de l'OTLE de Rennes Métropole.

En 2020

- Enrichissement de l'observatoire (géolocalisation de la base de données).
- Intégration de nouvelles sources, production éventuelle de nouveaux indicateurs et analyses thématiques (sous réserve).

[43] Observatoire des Données Sociales

L'Observatoire des Données Sociales (ODS) est réalisé en co-production APRAS/Audiar pour l'ensemble de leurs partenaires tous les 2 ans. Cet observatoire est un outil de connaissance destiné à éclairer les réflexions des élus des communes de Rennes Métropole, de leurs collaborateurs, mais aussi celles des services sectoriels de Rennes Métropole et des autres acteurs locaux. Il vise à apporter une vision détaillée des réalités sociales du territoire et de leurs évolutions à partir de données relevant des champs de la démographie, du logement, de l'enfance et de la famille, des revenus, du chômage et de l'insertion.

Les indicateurs sociaux produits par l'ODS viennent alimenter un certain nombre de travaux de l'Audiar.

Méthodes

Comme convenu en 2017, l'Audiar prend en charge la thématique « logement », et participe avec l'APRAS à l'appropriation, la valorisation et l'animation de l'outil.

Réalisations

- Dernier trimestre 2019 : mobilisation des données, construction des illustrations et production des analyses pour une publication début 2020.
- Participation au groupe de suivi de l'outil.

Partenariats

Instance de pilotage
Commission Culture et Cohésion Sociale, Geneviève Letourneux, Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale et de la politique de la ville à Rennes Métropole

Partenaires référents
APRAS, Rennes Métropole

Chef de projet

Amélie Lefour

Trame écologique urbaine : Biodiversité et nature en ville

[44]

Les trames vertes et bleues constituent l'infrastructure naturelle depuis l'échelle régionale jusqu'au cœur des villes. L'Audiar les étudie depuis de nombreuses années pour mieux les identifier, mesurer leurs évolutions et nourrir sur cette base les documents de planification et d'urbanisme ainsi que les politiques publiques. En 2019 et 2020, l'agence poursuivra sa collaboration avec le laboratoire LETG-Rennes sur l'identification des trames naturelles et la place de la nature en ville. Elle apportera également son expertise à Rennes Métropole dans le cadre des travaux menés par Kermap sur l'occupation des sols et la végétation urbaine. Par ailleurs, l'agence interviendra comme expert associé au Conseil local de la biodiversité de Rennes.

Méthodes

– **Conseil local de la biodiversité de Rennes / Trame écologique urbaine.**

Participation au Conseil local de la biodiversité de Rennes. Poursuite de l'expérimentation LETG-Rennes pour affiner la définition des éléments imperméables dans la ville identifiés grâce à la télédétection satellitaire – test de désimpermeabilisation sur un site test, suivi des travaux du laboratoire d'écologie urbaine des Prairies Saint-Martin (site atelier) et collaboration avec la Direction des Jardins et de la Biodiversité de la Ville de Rennes.

– **Échange/benchmark avec d'autres agences sur les stratégies de désimpermeabilisation des villes (Re-green, Depave...).**

Participation à l'organisation de la journée régionale « Capitale française de la Biodiversité ».

– **Expertise occupation du sol et végétation urbaine pour Rennes Métropole.**

Suivi des travaux du prestataire Kermap sur l'occupation du sol et la végétation.

– **Expertise et transfert de connaissance.**

Utilisation de ces travaux pour les projets urbains, les documents d'urbanisme et les politiques publiques (PLU et PLUi, indicateurs du SCoT...).

Partenariats

Instance de pilotage
Rennes Métropole,
Conseil local de
la biodiversité de
Rennes

Partenaires référents
Rennes Métropole,
Direction des Jardins
et de la Biodiversité
de la Ville de Rennes,
LETG Rennes

Autres partenaires
IAU, ADEUS, Région
Bretagne

Chef de projet

Emmanuel Bouriau

Réalisations

En 2019

- Participation active aux travaux du Conseil local de la biodiversité de Rennes.
- Note sur le « Depave » et l'application possible au cœur de métropole (fin 2019/début 2020).
- Conseil et assistance à Rennes Métropole sur l'occupation du sol et la végétation urbaine.

En 2020

- Poursuite des travaux sur la biodiversité et la nature en ville.

[45] Étude sur les mobilités résidentielles dans les QPV

Dans la métropole de Rennes, environ 1 ménage sur 5 n'habitait pas dans le même logement un an auparavant (RP 2015) et 1 sur 10 la même commune. Cette mobilité résidentielle a des conséquences importantes quant à la modification de la structure sociodémographique des communes et des quartiers.

En partenariat avec l'Insee, l'Audiar a souhaité étudier le cas particulier des Quartiers Politique de la Ville (QPV), en s'interrogeant sur la nature des effets de ces mobilités sur leur composition. Ont été aussi mis à l'étude les liens de causalité pouvant exister entre ces mobilités et les politiques d'insertion et d'accompagnement social comme de renouvellement urbain menées sur ces sites.

En quoi ces quartiers peuvent être des sas d'entrée vers un parcours résidentiel classique ou à l'autre extrême des quartiers de relégation dans lesquels les ménages les plus modestes sont « astreints » à vivre ?

L'étude menée avec l'Insee, dont les résultats seront disponibles en 2019, apportera des éclairages sur la question. Elle sera complétée par une approche qualitative réalisée par l'Audiar auprès des ménages ayant changé récemment de résidence en entrée ou en sortie des QPV. Cela permettra de mieux cerner leur motivation et les causes ayant amené ce dernier changement de logement comme la place prise par celui-ci dans leur parcours résidentiel.

Méthodes

Analyse quantitative :

- analyse des changements dans la structure du parc immobilier local (logement social, logement privé, accession aidée, accession),
- analyse de l'occupation du parc de logements,
- analyse des mobilités résidentielles entrantes/sortantes des différents QPV : appui sur l'étude Insee conduite à ce sujet et approfondissements.

Analyse qualitative :

- entretiens avec des habitants entrant en QPV,
- entretiens avec des habitants sortant en QPV,
- entretiens avec des habitants résidant hors QPV.

Le croisement entre ces différentes données constitue le cœur des travaux académiques du doctorant CIFRE. La valorisation d'une partie de ces travaux (selon les différents segments du parc, les différentes échelles ou selon les différentes temporalités étudiées) interviendra dans la perspective des projets portés par l'agence.

Réalisations

En 2019 - 2020

- Notes.
- Éventuelle(s) communication(s) orale(s).

Partenariats

Instance de pilotage
Direction de l'Audiar

Partenaires référents

PSCC (Mission
égalité de Rennes),
Direction des
quartiers de la Ville
de Rennes, Insee,
Bailleurs sociaux,
DirCoVE

Partenaires associés

Conseil de
développement de la
métropole de Rennes

Chef de projet

Pierre Burban
(en contrat CIFRE)

Contributions au suivi et à l'évaluation des politiques de cohésion sociale

En 2019, des démarches de suivi-évaluation du contrat de ville et du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) seront portées par Rennes Métropole et ses partenaires. En parallèle, un projet de création d'une plateforme jeunesse permettra d'accompagner professionnels et élus dans la mise en œuvre de politiques à destination des jeunes.

L'Audiar est sollicitée pour participer à l'ensemble de ces démarches. Il s'agira de contribuer à l'alimentation d'outils de suivi à partir des différents observatoires de l'agence, de produire des indicateurs et des données afin de contribuer aux démarches de suivi-évaluation du contrat de ville et du NPNRU. Des travaux concernant l'analyse des profils des acquéreurs dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) seront menés ainsi que des analyses sur les mobilités résidentielles.

Méthodes

Suivi du contrat de ville :

- collecte et versement des données nécessaires à l'alimentation de l'outil de suivi,
- contribution statistique à l'observatoire de l'économie et de l'emploi dans les QPV de Rennes Métropole,
- contribution aux groupes de travail thématiques et aux newsletters, notamment sur les parcours des habitants.

Suivi du projet NPNRU :

- participation à la construction de la démarche de suivi à partir de la mobilisation des données des observatoires de l'Audiar sur la situation des QPV et des quartiers NPNRU,
- production de trois indicateurs de suivi du NPNRU.

Plateforme jeunesse :

- en partenariat avec élus et professionnels, l'APRAS et la Mission Jeunesse, identification des indicateurs pertinents pour la construction de l'outil d'accompagnement,
- construction et renseignement des indicateurs dans les bases de données des observatoires de l'Audiar.

Profils des acquéreurs dans les QPV :

- à partir du fichier Perval, analyse des profils des acquéreurs dans les QPV entre 2015 et 2017, comparaison entre territoires et avec les profils des vendeurs,
- analyse du profil des acquéreurs en accession aidée,
- entretiens avec des ménages acquéreurs en QPV entre 2015-17.

Réalisations

En 2019 - 2020

- Participation et contribution aux différents groupes de travail et instances de pilotage (contrat de ville, NPNRU, plateforme jeunesse).
- Création de 43 fiches communales présentant les indicateurs « jeunesse » du territoire.
- Production de données relatives à l'emploi et à l'économie.
- Production d'indicateurs ciblés dans les QPV et alimentation des outils de suivi - évaluation du contrat de ville et du NPNRU.
- Notes et présentations.

Partenariats

Instance de pilotage
Instances de pilotage
des dispositifs
contrat de ville
(Comité de pilotage
évaluation du contrat
de Ville) et NPNRU

Partenaires référents

PSCC / Mission
Jeunesse, Services
Contrat de Ville et
ANRU et Direction
des Coopérations
métropolitaines, de
la Veille territoriale
et de l'Évaluation de
Rennes Métropole,
Ville de Rennes,
Insee, APRAS,
Bailleurs sociaux

Chef de projet

Pierre Burban
(en contrat CIFRE)

[47] Appui au Programme Local de l'Agriculture (PLA)

La place de l'agriculture dans la ville archipel est essentielle en tant qu'activité économique mais aussi comme composante incontournable du territoire au plan paysager, culturel et environnemental. Le projet du Pays de Rennes et de la Métropole a réaffirmé la place et le rôle de cette agriculture périurbaine, notamment au travers du Programme Local de l'Agriculture. Ce PLA est un outil partenarial majeur pour pérenniser et permettre le développement de l'agriculture locale. Dans le cadre de ce programme, les partenaires ont souhaité se doter d'un outil de diagnostic partagé pour dialoguer sur l'évolution conjointe de la ville et de l'agriculture. En 2019, l'agence poursuivra ses apports d'expertise pour le PLA et sa réflexion sur le devenir de l'observatoire de l'agriculture périurbaine du Pays de Rennes (axe 1 du PLA), notamment sa valorisation numérique. Par ailleurs, l'agence continuera d'assister la Métropole dans ses réflexions sur ses espaces agro-naturels (outils de connaissance spatiale de l'agriculture pour la gestion du foncier, Plan Local Forestier, Plan Alimentaire Territorial de Rennes Métropole...).

Méthodes

PLA : Participation aux travaux du PLA et à la soirée-débat.

Observatoire de l'agriculture périurbaine : mise en place d'une réflexion sur l'évolution de l'observatoire de l'agriculture périurbaine (contenu, communication et mode de diffusion).

Agriculture dans la ville archipel (Rennes Métropole) : poursuite des réflexions sur les questions agricoles sur le territoire métropolitain et accompagnement de la Métropole dans les études qu'elle a lancées sur une démarche de Plan Local Forestier.

Terres en Villes : participation à certains travaux de l'association (Agriculture et PLUi...).

Réalisations

En 2019

- Mise en ligne de l'observatoire de l'agriculture périurbaine du Pays de Rennes dans le cadre de DatAudiar.
- Note sur la ressource locale et l'opportunité du développement de l'agroforesterie sur le territoire.

En 2020

- Poursuite des travaux en lien avec le PLA.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité de pilotage du PLA, Rennes Métropole

Partenaires référents
Pays de Rennes, Chambre d'agriculture, Rennes Métropole, Pays de Châteaugiron, Pays de Liffré, Pays du Val d'Ille-Aubigné, SAFER Bretagne

Chef de projet

Emmanuel Bouriau

Suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Afin d'atteindre l'objectif d'une réduction des gaz à effet de serre de -40% en 2030, la métropole rennaise s'est fixée une trajectoire ambitieuse qu'elle a concrétisée dans un PCAET avec un plan d'actions multi partenarial.

En lien étroit avec le Service Transition énergétique et écologique (STEE) de Rennes Métropole, l'Audiar proposera et suivra une série d'indicateurs. Elle participera à l'animation d'échanges entre acteurs et élus en vue de faire vivre cette trajectoire. Au regard des évolutions constatées, il s'agira de voir s'il y a lieu d'enrichir la phase de scénarisation qui a précédé la définition de la trajectoire du territoire.

L'appui de l'Audiar se fera sur la période d'application du PCAET (6 ans) et se construira progressivement en fonction des besoins de Rennes Métropole.

Méthodes

En 2019, l'agence proposera des indicateurs de suivi de cette trajectoire. Elle suggèrera des méthodes et des outils pour suivre le PCAET. Elle validera avec Rennes Métropole leur pertinence pour la construction du tableau de bord de suivi du PCAET.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité de pilotage du PCAET sous la présidence d'André Crocq, Vice-Président en charge du suivi du SCoT, du développement durable et de l'animation territoriale et Olivier Dehaese, Vice-Président en charge de l'énergie et des déchets de Rennes Métropole

Partenaires référents
PSDA/DEEI/
Service Transition énergétique et écologique de Rennes Métropole

Chef de projet

Johan Poquet

Réalisations

En 2019

- Mise en place d'une première version du tableau de bord de suivi du PCAET en lien avec le STEE et production des indicateurs.

En 2020

- Poursuite des travaux sur le tableau de bord du PCAET et alimentation des indicateurs.

[49] Étude de faisabilité pour la création d'un office intercommunal des sports – secteur Nord de Rennes Métropole

Cette étude répond au souhait des communes du secteur Nord de Rennes Métropole de disposer d'un accompagnement pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la création d'un office intercommunal des sports (ou apparenté) à l'échelle du secteur. L'Audiar est sollicitée pour faciliter et animer le débat entre les partenaires et réaliser un benchmark des structures et dispositifs existants à l'échelle supracommunale en matière d'organisation et de structuration de l'offre d'équipements, de services et d'animation sportives.

Méthodes

Différentes phases de travail sont prévues :

- en premier lieu, un cadrage général permettra d'apporter un regard sur la situation actuelle de l'offre d'équipements, des activités sportives et de son organisation sur le territoire. Pour cela, l'Audiar peut s'appuyer sur un certain nombre d'études réalisées pour le compte de ses communes et mobiliser ses bases de données (notamment Équipements),
- des rencontres avec les partenaires sont indispensables. Sont d'ores et déjà identifiées, les communes et les principales associations sportives. L'Audiar se rapprochera des services de Rennes Métropole et du Conseil départemental pour identifier les modes de financements et aides envisageables, à l'investissement et au fonctionnement, d'une structure intercommunale de projets portés par un office,
- un benchmark sur le fonctionnement et les missions des offices des sports existants sur un territoire proche et comparable au secteur permettra de recueillir les informations nécessaires et à la prise de décisions des élus,
- pour mener à bien cette étude, l'Audiar aura un rôle d'animation et de facilitation des débats et échanges entre acteurs lors des réunions qui seront à programmer.

Réalisations

L'étude, qui s'est engagée fin 2018, se poursuivra au 1^{er} semestre 2019. La mission devra prendre fin, au plus tard en juin 2019, afin de permettre aux élus de formaliser et valider une structuration intercommunale de l'organisation de l'offre et des activités sportives sur le territoire, avant la reprise des activités en septembre (forum des associations des communes en septembre).

Elle se traduira par une mise à disposition des élus et partenaires des supports de présentation de réunion, ainsi que des éléments ayant servi à construire la réflexion.

Une note de synthèse à l'issue de l'étude sera réalisée.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité de secteur Nord

Partenaires référents
Daniel Yvanoff, Maire de Langan, maire animateur du Comité de Secteur Communes du Secteur Nord de Rennes Métropole : Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel, Romillé

Chef de projet

Amélie Lefour

Étude urbaine sur le secteur Sud-Ouest

[50]

Avec l'aéroport en pleine évolution, le parc exposition, le site du Ker Lann, le site de la Janais et les projets possibles d'un équipement métropolitain dédié à l'événementiel, le secteur Sud-Ouest, en bordure de la deuxième ceinture est riche en activités et équipements. Mais la Métropole ne dispose pas à son sujet d'une vision structurée de son évolution et de son aménagement.

Elle a donc confié à l'Audiar le soin de réfléchir à un projet d'aménagement global de ce secteur en intégrant aux projets déjà en cours, les développements envisagés de Saint-Jacques-de-la-Lande et Bruz comme les incidences d'une éventuelle prolongation de la ligne b du métro dont l'étude va être lancée.

Méthodes

Pour répondre à cette attente, l'Audiar réalisera une étude qui identifiera les enjeux d'urbanisme, programmatiques et d'accessibilité de ce secteur en prenant notamment en compte la question de la desserte en transport collectif, notamment ferroviaire, avec les haltes de Saint-Jacques-de-la-Lande et Ker Lann.

L'étude intégrera la question de l'urbanisme et des paysages ainsi que les relations paysagères avec le projet Vallée de la Vilaine conduit par la Métropole.

Pour cela, les projets identifiés sur le secteur seront questionnés au regard de leur impact sur l'aménagement, la planification et le paysage afin de construire un projet cohérent pour la décennie à venir.

Partenariats

Instance de pilotage
À créer sous la Présidence de Jean-Luc Gaudin, Vice-Président en charge de l'aménagement de Rennes Métropole

Représentants :

Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande,
Mairie de Bruz,
Mairie de Chartres-de-Bretagne

Partenaires référents

DAUH de Rennes Métropole, Parc Expo, Aéroport Rennes Bretagne, les associations membres du campus de Ker Lann

Chef de projet

Jean-Michel
Marchand

Réalisations

En 2019

- Diagnostic enjeu. Dans un premier temps l'Audiar se saisira des études déjà réalisées sur le site pour en faire la synthèse et en extraire les propositions marquantes ou symboliques (1^{er} semestre).
- Ce diagnostic sera complété par une série d'entretiens avec les gestionnaires d'équipements présents. Une synthèse sera présentée au comité de pilotage afin d'identifier des enjeux partagés (1^{er} semestre).

En 2020

- Scénario d'aménagement. Dans un second temps, des propositions seront faites par l'Audiar, illustrées par des schémas d'implantation et de structuration de l'espace. Soumises à l'avis des élus, elles se traduiront après coup par la construction d'un scénario final qui sera débattu et étayé par des éléments de faisabilité financière et technique (1^{er} semestre).

[51] Veille sociologie en appui aux études de l'Audiar

L'objectif de cette veille en sociologie et modes de vie est d'enrichir les études de l'Audiar par un apport de connaissances sur les tendances actuelles d'évolutions des comportements et usages des ménages au sein de la société française.

Le but de cette veille sera d'éclairer par une approche qualitative, les études de programmation urbaines, paysagères (anneau métropolitain, quartier des Longs-Champs, études de valorisation des cours d'eau...) afin de mieux cerner et anticiper les besoins des usagers de la métropole en matière de logements, de loisirs, de moyens de transports, de services, etc.

Les études démographiques et économiques pourront également s'enrichir de cette veille selon les sujets étudiés (VigiÉco par exemple).

Méthodes

Phase 1. Identifier et préciser les 2 ou 3 sujets à creuser au cours de l'année 2019 qui vont permettre d'alimenter certaines études de l'agence. Mise en place d'une veille spécifique avec l'appui de la documentation de l'Audiar permettant d'alimenter les thématiques.

Exemple de sujet :

- évolution de la composition des ménages et l'impact sur l'usage dans le logement en France.

Phase 2. Un point d'échange mensuel sera organisé autour de cette veille.

Choix des thèmes à mettre en avant dans les études ou sous la forme d'éditos.

Réalisations

- Notes de synthèses présentant les enseignements de la veille soit sous la forme d'un zoom thématique intégré aux études, soit sous la forme d'éditos communiqués au sein de l'agence pour présenter les grands enseignements de la recherche en cours en France sur les thèmes étudiés dans l'année.

Partenariats

Instance de pilotage
Audiar – Pôle Habitat

Chef de projet

Anne Le Thiec

Guide d'aménagement des espaces publics

La qualité des espaces publics tient souvent à la prise en compte de règles simples mais adaptées à la complexité d'un lieu. Formaliser ces règles est un exercice délicat. Cela peut notamment limiter la créativité de ses concepteurs et leur capacité à prendre en compte l'évolution des usages. Pourtant, la Métropole, qui depuis trois années a acquis la compétence voirie, doit pouvoir s'appuyer sur un document de référence qui puisse à la fois permettre la construction d'une culture commune avec les élus de la Métropole mais aussi intégrer les enjeux et les objectifs des aménagements à venir au regard des politiques de planification de mobilité et de transition énergétique.

C'est tout l'enjeu de la définition d'un guide d'aménagement des espaces publics pour laquelle l'Audiar a été sollicitée par Rennes Métropole.

Méthodes

L'Audiar alimentera et animera un groupe de réflexion composé de techniciens métropolitains (comité technique issu de différentes directions de l'aménagement, de la mobilité, des services urbains de la voirie) sur les volets susceptibles d'être couverts par cette charte.

Chaque thème sera abordé au regard de ses enjeux, de recommandations possibles, d'un benchmark avec des exemples pris sur la métropole ou ailleurs. Ce travail s'appuiera en premier lieu sur les travaux déjà réalisés par les services. L'idée est de pouvoir composer des cahiers structurés de façon similaire pour chaque thème retenu.

Dans un second temps, en 2020, un comité de pilotage composé d'élus sera amené à débattre des propositions du comité technique. Si le comité de pilotage le souhaite, ce débat pourra être éventuellement élargi à d'autres élus communaux et techniciens sous la forme d'un séminaire participatif organisé par la Métropole et aboutissant à la rédaction de ce guide.

Partenariats

Instance de pilotage
À créer

Comité technique
PISU, Direction de
l'Espace public et
des Infrastructures,
Direction de la voirie,
Direction Mobilité
Transport, Direction
de l'Aménagement
Urbain et de l'Habitat
de Rennes Métropole

Chef de projet

Jean-Michel
Marchand

Réalisations

En 2019

- Livrets thématiques (4 à 8 pages par thème) à définir.
- En 2019, à l'issue du travail du comité technique, production de fiches de synthèse sous une forme qui reste à définir (guide, référentiel, fiches...).

En 2020

- Animation de comités de pilotage et le cas échéant, contribution à l'organisation d'un séminaire portant sur la thématique.
- Rédaction d'un document final de synthèse pouvant servir de guide d'aménagement des espaces publics métropolitains.

[53] Études pour la mise en œuvre de la Convention intercommunale des attributions de Saint Malo Agglomération

La Communauté d'Agglomération de Saint-Malo (SMA) dispose d'une Convention intercommunale d'attribution (CIA), adoptée en Conférence intercommunale du logement (CIL) fin 2017. Il y a lieu maintenant de mettre en œuvre les orientations et objectifs et d'en animer les différentes instances. Pour ce faire, SMA attend de l'Audiar un certain nombre de prestations (études et accompagnement), qui seront réalisées en co-travail avec le service Habitat de la collectivité.

Méthodes

SMA a confié à l'Audiar la réalisation d'études afin de disposer d'éléments d'aide à la décision notamment pour la mise en œuvre des actions 1, 2, 3 et 6 qui suivent.

1 : « Construire un tableau de bord partagé de suivi du peuplement du parc locatif social » : l'Audiar déterminera les indicateurs nécessaires.

2 et 3 : « Développer une connaissance partagée des loyers du parc social sur le territoire de SMA » (2) ; « développer une politique intercommunale d'aide à l'accessibilité des loyers du parc locatif social » (3) : l'Audiar réalisera une étude pour mettre en perspective les niveaux de loyers du parc locatif social avec les profils des publics cibles, et évaluer le niveau d'adéquation offre/demande. Ensuite, l'Audiar fera des propositions en termes d'outils et dispositifs pour que l'Agglomération puisse disposer d'un parc abordable offrant des niveaux de loyers permettant un rééquilibrage progressif du peuplement.

6 : « développer une subvention à la vacance volontaire en vue d'une évolution du peuplement des résidences fragiles » : l'Audiar retravaillera les objectifs de cette action, et verra s'il existe d'autres pistes que celles envisagées. Elle analysera les modalités de mise en œuvre de ces actions.

Pour mener à bien ces études, l'Audiar :

- mènera une mission rapide de benchmark sur les aspects organisationnels, sur les outils et dispositifs, sur les aides...
- traitera les bases de données RPLS, Imhoweb et OPS,
- s'appuiera sur les groupes de travail et instances partenariales prévus par la CIA.

Par ailleurs, l'Audiar accompagnera les services de SMA dans l'animation de la CIA et la tenue des instances et réunions techniques avec les partenaires, dont les bailleurs.

Réalisations

- Engagement et réalisation des études au 1^{er} semestre 2019 (dont tenue de réunions techniques avec les partenaires).
- Finalisation et présentation des études au 2^{ème} semestre.
- En continu, accompagnement et appui du service de SMA.

Partenariats

Instance de pilotage
Instances de la CIA de Saint-Malo Agglomération

Partenaires référents
Service Habitat de Saint-Malo Agglomération, Bailleurs

Chef de projet

Amélie Lefour

Appui à la réflexion sur l'encadrement du marché des locations de courte durée pour une clientèle de passage

Saint-Malo est l'une des grandes destinations touristiques de l'Ouest. Cette ville est en tête du classement français des destinations les plus prisées sur les plates-formes de locations de courte durée type Airbnb.

Les problématiques induites par le développement de l'offre de meublés à Saint-Malo, et dans bien d'autres villes touristiques françaises, s'apprécient de multiples manières : éviction progressive de l'offre de logements permanents, changement d'usage de résidences secondaires, nuisances de voisinage, dégradation accélérée de copropriétés ou encore concurrence à l'hébergement touristique conventionnel.

Par ailleurs, il faut émettre l'hypothèse que des locations de meublés destinées à des emplois saisonniers soient en partie réorientées au profit d'une clientèle touristique de court séjour. Cet arbitrage peut s'expliquer par des rendements financiers plus appréciables et vient réduire d'autant les capacités de logement de ces travailleurs nécessaires à l'économie locale. Dans ce contexte, la Ville de Saint-Malo souhaite que l'Audiar étudie la mise en place d'outils destinés à réguler le marché des locations de courte durée pour une clientèle de passage.

Méthodes

En fonction des sources disponibles (à ce jour partielles) :

- diagnostic / état des lieux sommaire en fonction des données disponibles (plateformes, Ville de Saint-Malo...),
- éclairage sur les problématiques induites par l'offre de meublés sur les différents type de logements (résidences principales, secondaires...) et clientèle (courte durée, saisonnières...).

Sur la base de l'étude de cas de Bordeaux :

- proposition des options à privilégier ou à écarter dans un objectif de régulation du marché des locations de courte durée,
- éclairage sur les outils juridiques retenus, leurs efficacités et leurs limites d'application,
- retour d'expériences de Bordeaux et enseignements,
- proposition des moyens de contrôle pour assurer l'efficacité des mesures susceptibles d'être mise en œuvre.

L'Audiar s'appuiera sur une expertise juridique et veillera également à valoriser l'expertise du service Droit des Sols de Rennes Métropole qui travaille sur le même sujet.

Réalisations

Compte tenu des délais et d'un objectif de règlement municipal fin avril 2019, le rendu se fera sous la forme d'une note de synthèse/présentation avec diagnostic, scénarios, préconisations.

Partenariats

Instance de pilotage
Claude Renoult,
Maire de Saint-Malo

Partenaires référents
Charles Pottier
Ville de Saint-
Malo - Direction de
l'aménagement et de
l'urbanisme

Chef de projet

Jérôme Malle

[55] Appui à la réalisation d'une convention pour le logement des travailleurs saisonniers

D'après la loi 2016-1888 du 28/12/2016, dite loi « Montagne », les communes « touristiques » au sens du Code du tourisme ont l'obligation de conclure avec l'État une « convention pour le logement des travailleurs saisonniers » avant le 28/12/2019.

Cinq communes situées dans la Communauté de Communes Côte d'Émeraude et Saint-Malo Agglomération (Saint-Malo, Cancale, Dinard, Saint-Lunaire et Saint-Briac) sont concernées par cette obligation. Dans un souci de cohérence, les deux EPCI ont souhaité mener une réflexion conjointe et ont confié à l'Audiar une mission d'appui à la réalisation de cette convention.

Celle-ci comprendra un diagnostic des besoins en logement des travailleurs saisonniers, l'identification des objectifs qui pourraient être donnés à cette politique et les moyens d'action à mettre en œuvre pour son application. Le travail de l'agence comportera, en outre, une déclinaison à la commune de ce projet de convention.

Méthodes

L'intervention de l'Audiar se déroulera en quatre étapes :

- état des lieux des besoins sur le territoire :
 - analyse statistique de l'emploi saisonnier sur le territoire,
 - enquête sur les pratiques actuelles des saisonniers et des employeurs, leurs satisfactions, leur difficultés,
- état des lieux de l'offre existante : dispositifs de logement existants, dispositifs d'accompagnement des employeurs et des saisonniers . . . ,
- identification des solutions pour répondre aux axes du diagnostic et repérage d'expérience sur d'autres territoires,
- proposition d'objectifs pour la convention et appui à l'élaboration du plan d'action avec les partenaires.

Partenariats

Instance de pilotage
Saint-Malo
Agglomération,
Communauté de
Communes Côte
d'Émeraude,
5 communes
« touristiques »,
État (à confirmer)

Partenaires référents
Département d'Ille-
et-Vilaine, Action
logement . . .
(à confirmer)

Réalisations

- Convention signée avant le 28/12/2019.

Chef de projet

Karine Baudy



E

Contribuer
à l'élaboration
du/des PLUi et
aux révisions
de PLU



[56] Appui au Syndicat mixte du Pays de Rennes : modification du SCoT

En 2019, l'Audiar accompagnera le Syndicat mixte du Pays de Rennes dans le suivi et les modifications du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) relatif à l'extension de son périmètre dont le principal objet est l'intégration de quatre nouvelles communes dans le périmètre du Pays de Rennes et participera aux études et réflexions préparatoires à l'évolution du volet commerce du SCoT après 2020.

Méthodes

L'Audiar est sollicitée par le Pays de Rennes pour l'accompagner dans le cadre de la préparation de modification du SCoT en cours depuis 2017. Cette modification est nécessaire suite à la reconfiguration des intercommunalités qui composent le périmètre du SCoT. Elle a pour objet d'intégrer les nouvelles communes et nouveaux périmètres en mettant à jour les différentes pièces qui composent aujourd'hui le dossier : le rapport de présentation, le DOO et la cartographie annexe du DOO. L'Audiar poursuivra la mission engagée en 2017 jusqu'à l'approbation.

L'Audiar accompagnera également le Pays de Rennes dans les réflexions préparatoires à l'évolution du document d'aménagement commercial notamment dans le suivi des études préalables de connaissance de l'offre et d'évolution des pratiques de consommation. L'Audiar assurera la mise à jour et à la mise à disposition des bases de données sur le commerce avec un outil dynamique de présentation.

L'agence participera à l'animation des trois séminaires d'élus préparatoires à la définition de 2 ou 3 scénarios envisageables d'évolution du DAC ou sa transformation en DAAC qui seront soumis à l'avis des futurs élus du Syndicat mixte après les élections 2020.

Concernant la prise en compte de l'environnement, une première réflexion sera conduite sur des outils ou démarches innovantes concernant les MNIE. L'agence contribuera aussi au calcul des contributions financières des membres du Syndicat mixte.

Réalisations

- Réalisation du dossier de modification du SCoT intégrant l'ensemble des pièces modifiées du SCoT concernant l'extension du périmètre.
- Mise à jour de la base de données commerces et bilan de l'évolution de l'offre.
- Mise en œuvre d'un outil dynamique de présentation des données commerces.
- Préparation, organisation et synthèse de l'audition des acteurs du commerce.
- Exploitation de l'enquête déplacements pour le volet commerce et appui à la définition des scénarios possibles de l'évolution future du SCoT sur son volet commerce.
- Actualisation de l'Atlas des MNIE (cf. fiche n° 57).
- Lancement de la réflexion sur l'évaluation du SCoT.

Partenariats

Instance de pilotage
Syndicat mixte du Pays de Rennes

Partenaires référents
Syndicat mixte du Pays de Rennes, LETG Rennes

Chefs de projet

Jean-Michel Marchand

Milieus naturels d'intérêt écologique (MNIE)

La Trame Verte et Bleue (TVB) du SCoT du Pays de Rennes constitue l'infrastructure naturelle du territoire. Elle est identifiée finement au travers de ses réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Cette trame est suivie et mise à jour régulièrement par l'Audiar, notamment dans le cadre de l'évolution des périmètres des intercommunalités.

L'agence poursuivra en 2019 et 2020 ses contributions au SCoT du Pays de Rennes sur la thématique de la TVB au travers notamment de la finalisation de la mise à jour de l'Atlas des MNIE, ainsi que d'une valorisation de la TVB et de cet atlas par le biais d'un outil de consultation en ligne ouvert aux élus, techniciens et au public spécialisé. L'Audiar continuera en outre d'accompagner le Pays de Rennes sur sa politique en faveur du patrimoine naturel.

Méthodes

En 2019, il s'agira principalement :

- d'assister l'équipe du Pays de Rennes sur les MNIE et la trame verte et bleue,
- de publier l'Atlas des MNIE mis à jour avec l'intégration des quatre nouvelles communes ayant rejoint Liffré-Cormier Communauté,
- de mettre à disposition de GéoBretagne les fonds numérisés correspondant au recensement des éléments constitutifs de la TVB,
- de participer à la mise à jour des indicateurs de suivi du SCoT du Pays de Rennes (biodiversité et trame verte et bleue).

Partenariats

Instance de pilotage
Pays de Rennes
Partenaires référents
Syndicat mixte du
Pays de Rennes,
LETG Rennes

Chef de projet

Emmanuel Bouriau

Réalisations

En 2019

- Publication de l'Atlas des MNIE 2019.
- Mise en ligne d'un outil de consultation de la base de données MNIE.
- Cartographie actualisée de la perméabilité naturelle du territoire du SCoT du Pays de Rennes.

En 2020

- Poursuite des travaux sur les MNIE sous réserve de demande du Pays de Rennes.

[58] Suivi du PLUi de Rennes Métropole

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Rennes Métropole, l'Audiar a réalisé des diagnostics de territoire qui ont alimenté le rapport de présentation, ainsi que différentes OAP (paysages interstitiels, ZI historiques). Elle a également réalisé l'Annexe 7 du PLUi concernant l'application de l'article L111-6 du code de l'urbanisme (Loi Barnier).

Arrêté le 13 décembre 2018, le PLUi est actuellement soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA). Suite à cette consultation, les diagnostics (Démographie/Habitat, Économie/Commerce, Déplacements...) et les OAP du document sont susceptibles de nécessiter des ajustements, des compléments et des mises à jour.

Au regard de ces remarques et des réponses que Rennes Métropole souhaitera y apporter, l'Audiar effectuera les modifications demandées sur les documents relevant de sa responsabilité. L'enveloppe de temps à y affecter dépendra de l'ampleur des demandes. Une partie du temps prévu aujourd'hui pourra être reportée sur d'autres dossiers le cas échéant.

Méthodes

- Prise en compte des éventuelles remarques des PPA pour l'actualisation des diagnostics, des OAP et des différents documents réglementaires.

Ce travail sera effectué en collaboration avec les services de Rennes Métropole et les différent(e)s chargé(e)s d'étude de l'agence.

Réalisations

Actualisation des :

- diagnostics de territoire,
- OAP Paysages interstitiels et ZI,
- dossier Loi Barnier.

L'ensemble des documents seront réalisés pour l'approbation du PLUi programmée au 2^{ème} semestre 2019.

Partenariats

Instance de pilotage
Sous la présidence de Jean-Luc Gaudin, Vice-Président en charge de l'aménagement de Rennes Métropole

Partenaires référents
PSDA/DAUH de Rennes Métropole

Chef de projet

Jean-Michel Marchand ou chargé(e) d'étude urbaniste

Mise en œuvre du volet Santé du PLUi de Rennes Métropole

[59]

Le virage vers les médecines préventives et ambulatoires nécessite d'introduire la santé dans les politiques publiques, et notamment son intégration dans l'urbanisme.

Au travers de ses travaux, l'Audiar a participé à cette intégration et sa traduction dans le PLUi de Rennes Métropole. Dans la suite de ces travaux, l'Audiar apportera ses compétences pour participer à la création et au perfectionnement d'outils permettant d'améliorer l'accessibilité aux soins dans les communes et quartiers.

L'Audiar poursuivra l'étude sur les espaces de ressourcement structurants au regard des différents déterminants de santé pour voir les manques, les potentiels et les complémentarités entre les sites et rendre plus lisible l'armature loisirs-détente de la métropole. La réflexion sur la santé sera enrichie d'analyses qualitatives sur l'état de santé des populations, sur les recours et l'accessibilité aux soins, en lien avec les partenaires. L'Audiar réalisera une analyse d'autonomie sur le déplacement des enfants.

Méthodes

Accessibilité à l'offre de soins

Après avoir réalisé le recensement de l'offre de soins en 2018, et dans le cadre de la déclinaison du Projet régional de santé (PRS), il s'agira d'étudier, en relation avec Rennes Métropole et l'Agence régionale de santé (ARS), les conditions de la continuité du service dans le temps tout en tenant compte du renouvellement des professionnels de santé, sur les besoins et l'accessibilité.

Armature des sites de ressourcement de la métropole

Après validation de la méthode et des pistes d'action en commission mixte Aménagement Habitat et par les communes sur la base d'un questionnaire, sera établie une carte des destinations phares de la métropole en mettant en avant les singularités de chaque site. Un diagnostic santé-ressourcement sera réalisé sur un site test pour démontrer la plus-value et encourager l'aménagement des espaces de ressourcement de proximité à l'échelle communale (sous réserve de temps).

Accessibilité de l'école à pied

Mise en place d'une réflexion sur l'accessibilité des écoles à pied et modes doux (freins...).

Réalisations

En 2019

- Note sur l'accessibilité aux soins dans Rennes Métropole.
- Note et carte de l'armature des sites de ressourcement de la métropole.
- Note sur les enjeux santé d'un site de ressourcement (site à définir, sous réserve de temps).
- Note sur l'accessibilité à l'école à pied.

En 2020

- Poursuite des travaux sur Rennes Métropole.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Jean-Luc Gaudin, Vice-Président en charge de l'aménagement de Rennes Métropole

Partenaires référents

PSCC/direction solidarité santé, PSDA/DAUH/SPEU, service mobilité urbaine et Bureau des temps de Rennes Métropole, Direction Santé publique et handicap de la Ville de Rennes, ARS, ORS, APRAS, EHESP, FNAU

Chef de projet

Anne Milvoy

[60] Urbanisme favorable à la santé

L'objectif de ce projet est de contribuer à la promotion et au développement d'un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS). L'agence continuera à mener des travaux en 2019 dans le cadre d'un réseau partenarial destiné à définir des outils de communication. Cette démarche est complémentaire aux travaux réalisés pour l'élaboration du PLUi de Rennes Métropole. L'agence interviendra à la demande dans le territoire pour promouvoir le lien entre urbanisme et santé auprès des élus et contribuer à alimenter les échanges entre les différents acteurs locaux en lien avec cette problématique.

Méthodes

- Participer aux travaux du groupe RBUS* pour la promotion de l'urbanisme favorable à la santé et co-organiser avec la DREAL et l'ARS** une journée régionale : aménagement favorable à la santé le 21 mai à Rennes, animation d'un des ateliers.
- Participer dans le cadre d'ISadOrA*** à l'élaboration d'un outil et de fiches techniques pour l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement avec l'École des hautes études de santé publique (EHESP), la FNAU et l'Agence d'urbanisme de Lyon (A'urba).
- Apporter son appui à Rennes Métropole pour développer une culture de l'urbanisme favorable à la santé et promouvoir l'exemplarité des systèmes urbains complexes pour le développement durable et la santé (CUSSH).
- Co-construire avec l'EHESP et Rennes Métropole un outil d'analyse multicritère pour la réduction des inégalités territoriales de Santé – Marisa (2020).
- Analyser la vulnérabilité et les inégalités territoriales en matière de santé face à une canicule et envisager les pistes d'adaptation possibles.
- Réaliser des notes de synthèse pour alimenter la boîte à outils UFS à partir des études et expérimentations et à destination des élus, services, aménageurs de Rennes Métropole et de la Bretagne (GO4 du PRSE).

* Réseau Bretagne Urbanisme et Santé.

** Agence régionale de santé.

*** Intégration de la santé dans les opérations d'aménagement / financé par Ademe, Ministère Santé, Ministère Environnement - EHESP, A'Urba, FNAU.

Réalisations

En 2019

- Co-organisation de la journée régionale : aménagement favorable à la santé.
- Rédaction d'une fiche dans le cadre d'ISadOrA (thèmes à définir) pour nourrir les guides nationaux.
- Note sur la vulnérabilité et les inégalités territoriales de la métropole face à une canicule.
- Interventions auprès des partenaires et communes (espaces verts et santé, sports et espaces publics... sous réserve de demandes).

En 2020

- Poursuite des travaux pour un urbanisme favorable à la santé.

Partenariats

Instance de pilotage
 Sous la présidence de Jean-Luc Gaudin Vice-Président en charge de l'aménagement de Rennes Métropole, Charlotte Marchandise-Franquet adjointe déléguée à la santé à la Ville de Rennes et présidente du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, RBUS

Partenaires référents
 PSCC/direction solidarité santé et PSDA/DAUH/SPEU de Rennes Métropole, Ville de Rennes, ARS, EHESP, RBUS, FNAU, IAUR, Université de Cambridge

Chef de projet

Anne Milvoy

Coordination PLUi Val d'Ille-Aubigné

[61]

Depuis mars 2016, l'agence d'urbanisme est chargée d'accompagner la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Sa mission est multiple : élaborer les documents constitutifs du PLUi dans le respect de la législation et en assurant sa compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du pays de Rennes sur le territoire de la CCVIA ; intégrer au PLUi les études et documents complémentaires nécessaires placés éventuellement sous la responsabilité de bureaux d'études tiers, en veillant à leur cohérence et à leur prise en compte dans le projet territorial ; accompagner la CCVIA durant tout le processus d'animation et de gestion politique du dossier, de concertation et de collaboration avec le public, les personnes publiques associées ou consultées et avec les communes.

Le 12 juin 2018, le PADD a été débattu en Conseil communautaire, l'ensemble des pièces réglementaires du dossier ont ensuite été finalisées au regard des orientations inscrites dans le PADD. Le 26 février 2019, le PLUi a été arrêté ; l'Audiar a accompagné les services du Val d'Ille-Aubigné dans cette étape.

Méthodes

1. Finalisation des pièces du PLUi :
 - Rapport de présentation ;
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation thématiques ;
 - Cahiers communaux comprenant les orientations d'aménagement et de programmation de secteur ;
 - Règlement littéral et graphique.
2. Présentation du dossier aux Personnes Publiques Associées.
3. Préparation de la phase d'arrêt avec les services du Val d'Ille-Aubigné.

Partenariats

Instance de pilotage
Comité de pilotage
du PLUi

Partenaires référents
Communauté de
communes du Val-
d'Ille-Aubigné

Chef de projet

Anne Le Thiec

Réalisations

En 2019

- Dossier d'arrêt : une première version des pièces réglementaires du PLUi seront remises au Val d'Ille-Aubigné (Rapport de présentation ; Orientation d'Aménagement et de Programmation thématiques ; Cahiers communaux comprenant les orientations d'aménagement et de programmation de secteur ; Règlement littéral et graphique).

[62] Séminaire départemental de sensibilisation aux PLUi

En 2016 et 2018, l'Audiar et la DDTM 35, sous l'égide de l'AMF35, ont organisé deux séminaires de sensibilisation à l'élaboration des PLUi. L'objectif de ces rencontres, destinées aux élus mais également aux techniciens d'EPCI et des communes, a été de bien comprendre les questions posées aux territoires dans toute leur diversité pour, d'une part, le transfert de compétences en urbanisme et, d'autre part, l'engagement à élaborer ce type de document de planification. Il a notamment porté sur les dispositifs à mettre en place en termes de gouvernance et de place à accorder aux communes dans son élaboration, d'ingénierie, d'appui à mobiliser et d'association de la société civile à sa définition.

Pour cette troisième édition, il s'agira, toujours dans l'optique de partage d'expérience, de voir comment les sujets par exemple des zones d'activités économiques comme des zones commerciales, sont pris en compte dans les PLUi arrêtés ou en cours d'élaboration, les difficultés posées et les solutions apportées à leur résolution.

Ce séminaire sera mené en articulation avec le Club PLUi de Bretagne.

Ces échanges s'adresseront bien évidemment aux élus et techniciens souhaitant présenter leurs démarches et aussi aux EPCI en cours de réflexion et qui n'ont pas encore franchi l'étape du PLUi.

Méthodes

Phase 1. Au travers de rencontres avec des élus et techniciens d'EPCI d'Ille-et-Vilaine, préciser les sujets pouvant faire l'objet de ce séminaire.

Phase 2. Organisation d'un séminaire entre élus et techniciens sur les retours d'expériences des différents EPCI dans l'élaboration des PLUi, avec, si cela s'avère intéressant, mise en place d'ateliers d'échange entre techniciens et élus.

Réalisations

En 2019

- Organisation d'un séminaire PLUi.
- Publication d'une note de synthèse sur le séminaire.

Partenariats

Instance de pilotage
DDTM35 - AMF35,
Services de l'État
et/ou acteurs
techniques,
club PLUi Breton

Chef de projet

Anne Le Thiec

Intégration de l'eau dans les aménagements

L'objectif de ce projet est de contribuer à la prise en compte du cycle de l'eau, de ses enjeux et des risques auxquels il est exposé dans les projets d'aménagement. De fait, l'imperméabilisation des sols, la pollution et le changement climatique impactent le milieu et la ressource en eau.

Il s'agit donc pour l'Audiar de participer au développement des outils d'aide à la décision, mais aussi d'être conseil pour la promotion de l'intégration de l'eau dans l'urbanisme auprès des élus. L'agence contribuera également, dans ce cadre, à alimenter les échanges entre les différents acteurs locaux en charge de cette problématique, que ce soit sous l'angle de la ressource ou des risques.

Méthodes

Il s'agira principalement de :

- participer au montage d'un réseau breton multidisciplinaire pour la promotion de l'approche intégrée de l'eau dans l'urbanisme (2019) aux côtés de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agrocampus, Rennes Métropole et Brest Métropole, puis participer aux groupes de réflexion pour permettre au territoire de mieux atténuer et s'adapter aux changements climatiques à venir (2020),
- décrypter les actions possibles pour une bonne intégration de l'eau dans les opérations d'aménagement, à partir d'exemples sur la métropole notamment (2019-2020) et produire des notes d'information à destination des collectivités de Rennes Métropole sur la thématique de l'eau,
- poursuivre la veille sur la thématique de l'eau, notamment pour la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine, et participer aux réunions de la commission Eau de Rennes Métropole.

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Pascal Hervé, Vice-Président délégué à l'eau de Rennes Métropole, l'assainissement, la voirie, la GEMAPI

Partenaires référents

PISU de Rennes Métropole, Agence de l'eau, Agrocampus, Eau du Bassin rennais et autres Syndicats de bassins, Collectivités

Chef de projet

Anne Milvoy

Réalisations

En 2019

- Note sur l'eau et le changement climatique.
- Note sur l'eau pluviale dans l'aménagement.
- Note sur l'eau et les nanoparticules (sous réserve de temps disponible).
- Interventions auprès des communes et des partenaires en vue de l'acculturation des acteurs (sous réserve de demandes).

En 2020

- Poursuite des travaux pour l'intégration de l'eau dans l'aménagement.



© Ville de Saint-Malo.

F

Aider aux
coopérations
dans le Grand
Ouest et à la
reconnaissance
de la Métropole
et de ses enjeux



[64] Pôle métropolitain Loire Bretagne

Le Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB) réunit deux agglomérations (Angers et Saint-Nazaire) et trois métropoles (Brest, Nantes et Rennes). Il rassemble près de 1,7 million d'habitants pour 900 000 emplois.

En 2019, l'Audiar poursuivra son appui au PMLB sur la préparation, la tenue et la synthèse de la 2^{ème} édition du Colloque « Alliance des territoires » qui aura lieu en juin 2019 à Rennes. Pour ce faire, le PMLB s'appuiera sur l'ingénierie des services des agglomérations et métropoles concernées ainsi que de leurs agences (Aura, AURAN, Addr, ADEUPa, Audiar).

Cette contribution pourra prendre la forme de la sensibilisation des EPCI de l'aire urbaine élargie de Rennes, de la co-animation d'un atelier de débat (world-café) et de la réalisation de la synthèse.

L'agence publiera également, en lien avec le réseau des agences, le 11^{ème} numéro des Dynamiques métropolitaines. Sur la base de la méthode développée pour l'étude réalisée par l'Audiar en 2018 « Internationalisation de l'économie rennaise », les agences d'urbanisme du PMLB réaliseront une publication « dynamique métropolitaine » portant sur le poids à l'international (filiales à l'étranger, présence de groupes étrangers, exportations...) de l'ensemble des économies du PMLB.

Méthodes

Volet 1 : Colloque « Alliance des territoires »

- Appui à l'élaboration des ateliers de débat.
- Appui au dialogue territorial : rencontre préparatoire de quelques EPCI par l'Audiar (sous réserve).
- 18 juin : co-animation d'un atelier de débat (world-café).
- Automne : co-élaboration de la synthèse des ateliers.
- 2020 : publication.

Volet 2 : Dynamiques métropolitaines

- L'identification des filiales à l'étranger des entreprises de leurs zones d'emploi.
- L'identification des filiales étrangères sur les périmètres de leurs zones d'emploi.
- Les volumes des importations et exportations à l'échelle départementale.

Une fois ces données consolidées, une publication « Dynamiques métropolitaines » sera réalisée.

Réalisations

- Co-organisation et participation au Colloque « Alliance des territoires » (2019).
- Synthèse des ateliers du Colloque en coédition PMLB – réseau des agences (fin 2019 - début 2020).
- Publication du Dynamiques métropolitaines n°11 « International » (2019).

Partenariats

Instance de pilotage
PMLB, DirCoVE de
Rennes Métropole

Partenaires référents
Agences d'urbanisme
de Nantes (AURAN)
Saint-Nazaire (Addr)
Brest (Adeupa Brest
Bretagne) Angers
(AURA)

Chef de projet

Basile Martineau
Hélène Rasneur

Prospective démographique à l'échelle régionale

[65]

Sur le modèle des travaux réalisés en 2013, la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne mène, en partenariat avec l'Insee, une étude de prospective démographique à l'échelle de la région Bretagne. Une première analyse portera sur la prolongation des tendances actuelles, et ses impacts en termes de population à l'horizon 2040 (vieillesse, répartition au sein de la Bretagne, etc.). Une seconde analyse portera sur des scénarios alternatifs de développement afin de dessiner des futurs possibles pour la Bretagne et les EPCI qui la composent. Ces scénarios s'appuieront sur des hypothèses différenciées élaborées par les agences d'urbanisme de Bretagne de dynamique économique, sociétale, environnementale, etc. Une troisième analyse, portée par les agences bretonnes, s'appuiera sur un découpage géographique à façon de la Bretagne (territoires homogènes en termes de structure de la population notamment).

Méthodes

Un groupe de travail composé de chacune des agences bretonnes a été mis en place en 2018 et a validé les modalités de ce travail avec l'Insee (périmètres d'étude, publications, items des scénarios...). Un premier travail sur l'hypothèse standard de prolongation des tendances actuelles a été réalisé par l'Insee fin 2018. Début 2019, le groupe de travail des agences finalisera le corpus d'hypothèses nécessaires à la construction de scénarios et en suivra la traduction statistique par l'Insee en termes de projections démographiques. Au second trimestre 2019, ce groupe de travail travaillera sur les scénarios pour les territoires à façon et l'analyse des projections démographiques en découlant.

Partenariats

Instance de pilotage
Fédération des
agences d'urbanisme
et de développement
de Bretagne

Partenaire référent
Insee

Chef de projet

Karine Baudy

Réalisations

- 2 publications (4 pages) en partenariat avec l'Insee, sur le découpage par EPCI ou groupements d'EPCI (septembre 2019) :
 - sur le scénario standard,
 - à partir de scénarios prospectifs proposés par les agences.
- 1 publication commune aux agences sur le découpage à façon des territoires bretons (fin 2019 ou début 2020).

[66] Appui à l'élaboration de la BreizhCOP/SRADET

Dans le cadre de l'élaboration de la démarche « BreizhCOP » et du Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET) du Conseil régional de Bretagne, la fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, accompagne le Conseil régional dans l'animation de cette démarche, la concertation qui l'accompagne, et la production de documents techniques nécessaires aux échanges avec les territoires.

En 2018, la Fédération des agences de Bretagne a animé les « COP territoriales », réunions de concertation où les objectifs de la BreizhCOP ont été débattus avec les élus, les associations et la société civile de Bretagne. Elle a également élaboré la synthèse de ces COP territoriales.

En 2019, les agences appuieront à partir des objectifs de la « BreizhCOP » votés par le Conseil régional en décembre 2018, la phase suivante de la concertation avec les territoires sur les engagements à prendre et les règles à retenir dans le futur SRADET. La Fédération des agences interviendra lors de la réunion de lancement de cette phase et accompagnera (sous réserve) le Conseil régional dans la suite de cette démarche.

Méthodes

Il s'agira dans un premier temps d'intervenir lors de la réunion de lancement de la phase d'engagement des territoires pour présenter aux territoires bretons les différentes collaborations et périmètres d'associations en tant que bases possibles de réflexions sur les engagements partagés à prendre pour répondre aux objectifs de la BreizhCOP (6 février 2019).

Sous réserve d'expression du besoin par le Conseil régional de Bretagne, appui technique à la poursuite des travaux d'élaboration de la BreizhCOP et du SRADET notamment sous l'aspect règlement s'imposant aux autres documents de planification stratégiques (SCoT, PLUi...).

Réalisations

- Préparation et intervention de la Fédération des agences de Bretagne lors de la réunion de lancement du Conseil régional autour des engagements des territoires.
- Sous réserve : appui technique à la finalisation des projets de SRADET et de la BreizhCOP.

Partenariats

Instance de pilotage
Conseil régional de
Bretagne

Partenaires référents
Fédération des
agences d'urbanisme
et de développement
de Bretagne

Chefs de projet

Henri-Noël Ruiz
Basile Martineau

InterSCoT d'Ille-et-Vilaine

[67]

Démarche de coopération et de coordination entre les SCoT d'Ille-et-Vilaine à l'initiative de l'Audiar et la DDTM 35, l'InterSCoT s'attache à identifier les enjeux communs auxquels les SCoT du département sont confrontés. C'est également un espace d'échange et de dialogue entre les SCoT, animé par l'Audiar, associée à la DDTM 35.

La poursuite de l'animation a pour objectifs génériques :

- la mise en cohérence des SCoT et la prise en compte des effets de bords entre eux,
- l'échange des bonnes pratiques entre les élus et les équipes techniques,
- l'élaboration éventuelle de contributions communes à l'échelle du département ou de la région (BreizhCOP/SRADDET).

Méthodes

En 2019, seront organisés et animés par l'Audiar et la DDTM35, les ateliers de l'InterSCoT dans la suite du programme de travail validé en 2018. Il s'agit des ateliers suivants :

- Atelier « mobilités ». En lien avec l'exploitation de l'enquête EMD et l'étude sur le co-voiturage, organisation des échanges entre les représentants de l'InterSCoT et Rennes Métropole, Autorité Organisatrice des Mobilités, sur les interrelations en termes de mobilités entre les territoires composant l'aire urbaine et le département.
- Atelier « urbanisme commercial ». Lancement des travaux d'élaboration d'une charte d'urbanisme commercial à l'échelle de l'InterSCoT. Cette charte pourrait poser les bases d'un accord collectif formulant les principes partagés d'aménagement et le développement des activités commerciales en Ille-et-Vilaine.
- Poursuite des travaux en lien avec la BreizhCOP. En 2018, l'InterSCoT a transmis sa contribution sur les objectifs de la « BreizhCOP », projet de territoire et de planification de la Région. Il souhaite travailler avec la Région sur la suite de l'élaboration de ce projet de territoire, qui portera en 2019 sur les engagements des territoires dans les objectifs de la BreizhCOP.

En 2020, le projet se poursuivra selon le souhait du comité de pilotage.

Réalisations

- Organisation des ateliers thématiques « mobilités » et « urbanisme commercial » et réalisation des comptes-rendus de séances.
- Réalisation, sous réserve de validation par les SCoT, d'une charte d'urbanisme commerciale InterSCoT.
- Si le besoin en est exprimé par l'InterSCoT, organisation et animation d'ateliers de travail autour de la BreizhCOP et rédaction d'une contribution commune.

Partenariats

Instance de pilotage
Présidents et élus
des syndicats mixtes
des SCoT d'Ille-et-
Vilaine.

DDTM 35 et Audiar

Partenaires référents

Services DDTM35
et services des
syndicats mixtes de
SCoT,
Conseil départe-
mental d'Ille-et-
Vilaine, EPCI

Chef de projet

Basile Martineau

[68] Poursuite des coopérations Rennes / Nantes – Brest - Saint-Malo - Dinan

L'Audiar apporte son appui à la structuration des coopérations entre Rennes Métropole et les métropoles et agglomérations voisines. Cette fiche détaille les approches développées par l'Audiar en 2019-2020 dans le cadre des orientations fixées par Rennes Métropole. Il s'agit essentiellement de participer aux instances de dialogue en 2019 et de mener une ou deux études en 2020, en fonction des demandes qui seront précisées par les élus.

Méthodes

En lien avec la DirCoVE de Rennes Métropole et les services de Saint-Malo agglomération, l'Audiar participera à la Conférence des Maires-Présidents de Saint-Malo/Rennes en 2019. En 2020, si la gouvernance de l'agence le souhaite, elle mènera une analyse des flux entre Rennes et Saint Malo (flux économiques, flux de mobilité, flux touristiques, étudiants...) permettant d'objectiver les échanges entre les deux aires urbaines et les enjeux de la coopération Rennes - Saint-Malo.

Concernant les coopérations Rennes-Nantes et Rennes-Brest, l'agence interviendra en accompagnement de l'action des services de la Métropole par, suivant les cas, apport d'expertises, fourniture des données existantes, participation aux groupes de travail, animation, etc., sur les dossiers, en fonction des demandes qui seront précisées par les élus.

En 2020, en collaboration avec l'AURAN, l'Audiar pourra produire des éléments d'identification du processus d'unification des deux bassins d'emploi de Rennes et Nantes, et évaluer la capacité des métropoles à offrir des perspectives aux couples biactifs en situation de mobilité professionnelles.

Par ailleurs, suite à l'adhésion de Dinan à l'Audiar, des sujets d'intérêts communs et des pistes de travail de l'agence pour ce territoire seront explorés. Dans le même temps, l'Audiar pourrait contribuer à élaborer des pistes de coopération entre Rennes Métropole et Dinan Agglomération, en appui aux services des intercommunalités.

Réalisations

En 2019

- Participation à la Conférence des Maires-Présidents de Saint-Malo/Rennes.
- Organisation et/ou participation à des réunions de mise en œuvre d'éventuels nouveaux projets de coopérations métropolitaines.

En 2020

- Analyse des flux entre Rennes et Saint-Malo (flux économiques, flux de mobilité, flux touristiques, étudiants...) permettant d'objectiver les échanges entre les deux aires urbaines et les enjeux de la coopération Rennes - Saint-Malo.
- Éléments d'identification du processus d'unification des deux bassins d'emploi de Rennes et Nantes, et réflexion sur la capacité des métropoles à offrir des perspectives aux couples biactifs .

Partenariats

Instance de pilotage
Direction des
Coopérations
métropolitaines, de
la veille territoriale
et de l'évaluation et
Direction Économie,
Emploi, Innovation de
Rennes Métropole,
les Directions
Générales de
Services de Rennes
Métropole et des
autres territoires
concernés

Partenaires référents
AURAN, ADEUPa

Chefs de projet

Hélène Rasneur



G

Faciliter les relations de proximité de la Métropole



[69] Conseil en mobilité

Le conseil en mobilité, notamment auprès des entreprises, sera un axe important du nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Rennes Métropole pour réfléchir et mettre en place les conditions d'un changement des comportements des salariés dans leurs déplacements domicile-travail et professionnels. Rennes Métropole a déjà mené de nombreuses actions avec les entreprises pour travailler en ce sens. Aujourd'hui, elle souhaite faire le point et sollicite l'Audiar pour mener une mission de benchmark sur ce qui s'est fait et se pratique dans d'autres métropoles françaises.

Cette mission tiendra compte également des évolutions réglementaires qu'entraînera la promulgation de la loi d'orientation des mobilités à venir (LOM).

Méthodes

L'intervention de l'Audiar portera sur :

- la réalisation d'un benchmark sur le thème du conseil en mobilité dans une dizaine de métropoles (budget afférent, mode de gestion, actions réalisées, modalités d'animation et relations avec les entreprises...),
- l'interrogation des fichiers et bases de données entreprises existants au sein de l'Audiar.

Réalisations

En 2019/2020

- L'actualisation du listing des entreprises soumises à obligation des plans de mobilité (1^{er} semestre 2019).
- La participation à la définition des priorités d'intervention en collaboration avec le service Mobilités Urbaines.
- La production du rapport d'analyse (2^{ème} semestre 2019, début 2020).

Partenariats

Instance de pilotage

Sous la présidence de Jean-Jacques Bernard, Vice-Président en charge des transports et des déplacements de Rennes Métropole

Partenaires référents

Services DDTM 35 et services des syndicats mixtes de SCoT

Partenaires associés

Direction de la Mobilité et des Transports de Rennes Métropole

Chef de projet

Séverine Grould

Ingénierie de la mobilité à l'échelle de l'aire urbaine élargie

Dans le cadre du Pacte Métropolitain d'Innovation (PMI), Rennes Métropole et l'État ont initié une démarche de contrat de coopération avec les EPCI de l'aire urbaine élargie aux agglomérations de Saint-Malo, Fougères, Vitré et Redon dédiée aux mobilités intelligentes. L'un des nouveaux objectifs de cette coopération pilotée par l'État et Rennes Métropole est de pérenniser cette dynamique et de faire en sorte qu'elle devienne une instance de dialogue, de collaboration entre les partenaires de l'aire urbaine élargie.

L'Audiar apportera son expertise pour identifier les sujets concernant les mobilités intelligentes susceptibles de favoriser ces coopérations. Elle appuiera les initiatives de l'État et de Rennes Métropole pour permettre leur concrétisation. Ce travail pourra s'inscrire dans le cadre de l'appel à projet « Territoires d'Innovation – Grande Ambition » (TIGA) pour lequel Rennes Métropole a été présélectionné.

Méthodes

L'intervention de l'Audiar portera sur :

- la définition des enjeux et défis à relever en matière de mobilité à l'échelle de l'aire urbaine élargie avec une vision prospective, et une série d'actions à initier sur la période 2019-2020,
- la contribution à la définition du contenu du futur « baromètre mobilité » en partenariat avec la Direction de la Mobilité et des Transports de Rennes Métropole,
- la définition et l'organisation d'outils et de temps de dialogue entre les différents acteurs et collectivités,
- la définition du rôle des partenaires dans l'organisation du prochain séminaire.

Réalisations

En 2019

- La synthèse du séminaire du 18 octobre 2018 de valorisation des études menées en 2018 dans le cadre du contrat de coopérations et des enseignements que l'on peut en tirer pour les collaborations futures.
- La réalisation d'une note de cadrage sur les enjeux, les défis à relever et la manière d'y répondre avec une ingénierie adaptée.
- La participation aux contributions de recherche d'un dispositif innovant de suivi de la mobilité des habitants avec Rennes Métropole, le Cerema et autres partenaires techniques (baromètre des mobilités).
- La participation au Comité Scientifique de l'évaluation ex-ante du projet Mobilités intelligentes et décarbonées / Territoires d'innovation afin d'aider à définir les indicateurs et analyses de suivi les plus pertinents.

Fin 2019

- La contribution à l'organisation éventuelle d'un séminaire de travail avec les élus et techniciens pour livrer des résultats et analyses issus notamment de l'EMD et les pistes d'actions à interroger.

Partenariats

Instance de pilotage
Le pilotage du Contrat de Coopération

Partenaires référents
SGAR, DirCoVE,
Direction de la Mobilité et des Transports de Rennes Métropole, Banque des territoires

Chef de projet

Séverine Grould

[71] Coworking en Ille-et-Vilaine et tiers-lieux de travail

L'Audiar a réalisé en 2018 une étude sur les espaces de coworking en Ille-et-Vilaine dans le cadre du contrat de coopération afin de saisir les enjeux soulevés par ces tiers-lieux de travail en termes de mobilité, de développement économique et d'aménagement du territoire.

Partant d'un panorama de l'offre actuelle des tiers-lieux de travail en Ille-et-Vilaine, l'étude propose une analyse des besoins, pratiques et attentes, du point de vue des gestionnaires et des utilisateurs de ces espaces de travail. Elle apporte également un éclairage sur le potentiel de développement de ces équipements et sur la question de leur accompagnement par les collectivités.

En 2019, cette étude sera valorisée et diffusée. Une veille locale sur le sujet sera poursuivie et en 2020 l'agence appuiera le Bureau des temps dans ses réflexions sur les mesures à prendre pour réduire les mobilités domicile-travail obligées et leurs effets négatifs (gaz à effet de serre, congestion, perte de temps, etc.).

Méthodes

La valorisation/communication se présentera sous différentes formes :

- réunion « Espaces de coworking-élus des territoires » (30 janvier) afin de faire dialoguer les responsables d'espaces de coworking et les élus autour de la notion de tiers-lieux de travail et de télétravail,
- présentation à la journée Créativ « Optimisez vos mobilités » (7 mars),
- présentation en comité de pilotage des suites du contrat de coopération (4 mars),
- présentation lors de la séance Transformateur ARACT Bretagne, consacrée à l'accompagnement de projets de tiers-lieux de travail (20-21 mars),
- présentation au CESER Bretagne commission Aménagement des territoires et mobilités (23 avril),
- valorisation à la Fnau (sous réserve),
- présentation de l'étude dans les territoires intéressés (Chevaigné, Guipel-Val d'Ille-Aubigné...) (sous réserve).

Réalisations

- Note de synthèse de la réunion « Espaces de coworking-élus des territoires » du 30 janvier 2019.
- Élaboration de supports de présentation.

Partenariats

Instance de pilotage
DirCoVE de Rennes
Métropole et les
membres du contrat
de coopération

Partenaires référents
Bureau des temps
SGAR

Chef de projet

Hélène Rasneur

Covoiturage local

Le covoiturage est un enjeu majeur pour le nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Rennes Métropole ainsi que pour les territoires voisins. Il existe déjà des outils de mise en relation et d'animation de cette pratique (Covoit'Star, OuestGo, animations avec éhop, Plans de mobilité) et des infrastructures dédiées (aires de covoiturage, places réservées dans les parkings relais, lieux de dépose-minute...). Ces offres se sont mises en place au fil du temps et des opportunités mais sans vision globale. Au regard d'un usage prépondérant de la voiture autosoliste à l'échelle de l'aire urbaine élargie, le covoiturage peut être une réponse dans les déplacements du quotidien et de proximité. Pour ce faire, il paraît nécessaire dans un premier temps de construire une organisation de cette pratique en complémentarité avec les offres de transports publics (métro, arrêts de bus, pôles d'échanges...). En 2019, l'Audiar se chargera de proposer des pistes pour cette organisation. Elle s'appuiera en particulier sur les travaux déjà menés dans le cadre du contrat de coopération.

Méthodes

L'intervention de l'Audiar portera sur :

- la collecte des attentes et de la finalité recherchée du schéma de covoiturage à l'échelle de l'aire urbaine élargie,
- une hiérarchisation des aires de covoiturage recensées en appui de critères à définir,
- un travail de terrain et d'observation des lieux de dépose-minute, ainsi qu'une analyse nécessaire des données issues de l'application CovoitStar,
- une analyse croisée des données de covoiturage et des déplacements du quotidien (dont domicile-travail) de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD),
- une identification des lieux potentiels de covoiturage de proximité en complémentarité d'une desserte en transports collectifs (par exemple au niveau de la seconde ceinture métropolitaine et des pôles d'échanges du SCoT).

Partenariats

Instance de pilotage
Pilotage du contrat de coopération

Partenaires référents
DirCoVE, Direction des Transports et Mobilités de Rennes Métropole, SGAR, Région Bretagne Keolis Rennes, éhop, DDTM 35, Pays de Rennes, EPCI voisins

Chef de projet

Séverine Grould

Réalisations

En 2019/2020

- Mise en forme d'une cartographie des aires de co-voiturage et des lieux de dépose-minute à l'échelle du Pays de Rennes (1^{er} semestre) étendue à l'aire urbaine élargie pour la suite.
- Présentation des résultats aux élus de la Commission Transports de Rennes Métropole et au comité de pilotage du Contrat de coopération (2^{ème} semestre 2019).
- Production d'un rapport d'analyse (2^{ème} semestre 2019, début 2020).

[73] Étude sur la mobilité inclusive

Dans le cadre de l'appel à projet « Territoires d'Innovation – Grande Ambition » (TIGA), Rennes Métropole et We Ker portent un projet de mise en place d'un service de location de véhicules électriques à destination des personnes en dynamique d'insertion professionnelle ; une offre qui serait complémentaire à l'offre de transports publics.

Afin de préparer le lancement de ce projet et de renforcer l'argumentaire à déployer dans le cadre de la démarche de l'appel à projet, un diagnostic territorial a été commandé. Si différents travaux ont déjà été menés sur la question, il s'agit de comprendre en quoi, sur le bassin d'emploi rennais, la situation des individus ou des ménages vis-à-vis du travail est impactée par leurs capacités de mobilité. Il s'agit d'étudier en particulier les actifs ayant une mobilité contrainte qui ne peut être satisfaite par le transport public ou par la possession d'un moyen de locomotion autonome et adapté à leurs besoins, notamment pour des raisons de moyens financiers.

L'étude doit ainsi permettre d'appréhender les usages et les besoins des personnes en situation d'insertion professionnelle en matière de mobilité à l'échelle du bassin d'emploi. En travaillant la question des difficultés de recrutement liées à la mobilité, ce travail entend aussi interroger le rôle des entreprises quant à la facilitation des déplacements domicile-travail de leurs salarié(e)s.

Méthodes

À l'échelle du bassin d'emploi rennais, des travaux quantitatifs seront réalisés :

- typologie des jeunes suivis par We Ker selon leurs capacités de mobilité,
- portrait des difficultés de recrutement sur le bassin d'emploi rennais par métier.

Pour affiner l'analyse, il a été convenu que l'étude se focaliserait plus particulièrement sur deux territoires : le quartier prioritaire de Maurepas à Rennes et la Communauté de Communes de Montfort Communauté. Sur ces deux territoires, seront menés des travaux qualitatifs à partir d'entretiens menés avec :

- les professionnels œuvrant à l'accompagnement des personnes en insertion professionnelle (We Ker et CCAS/CDAS) ;
- les personnes en situation d'insertion professionnelle (jeunes suivis par We Ker et personnes bénéficiaires du RSA) ;
- des entreprises confrontées à des difficultés de recrutement et des acteurs de l'emploi.

L'agence se chargera, en outre, d'animer l'instance de pilotage mise en place pour cette étude.

Réalisations

- Un rapport écrit pour We Ker (mi-mars 2019).
- Une éventuelle présentation orale en instance de pilotage ou pour We Ker.
- Une note écrite Audiar (mars-avril 2019).

Partenariats

Instance de pilotage
We Ker – DirCoVE de Rennes Métropole

Partenaires référents
TIGA – Mobilité inclusive

Partenaires associés
Conseil de développement de la métropole de Rennes

Chef de projet

Pierre Burban
(en contrat CIFRE)

Conseil de développement de la métropole de Rennes

[74] Appui technique aux missions du Conseil de développement de la métropole de Rennes

En 2019, l'Audiar aura parmi ses missions celle de contribuer à l'animation et à l'appui technique du Conseil de développement installé le 7 mars 2017. Trois personnes de l'Audiar seront dédiées à cette activité. Elles pourront s'appuyer sur les différents champs de compétence de l'agence pour faire bénéficier au Conseil des expertises complémentaires dont il pourrait avoir besoin.

Cet appui de l'agence portera sur les deux missions principales du Conseil de développement de la métropole de Rennes : sa contribution à l'évaluation et à l'élaboration des politiques publiques métropolitaines et à l'animation du débat métropolitain.

Méthodes

Six axes de travail ont été retenus pour 2019 :

- mettre en œuvre le projet stratégique 2017-2021,
- mobiliser les membres au sein des espaces de réflexion et de travail (groupe-projets), ainsi qu'aux instances institutionnelles (Bureau, Assemblée plénière, Comité partenarial avec les élus métropolitains),
- mettre en place les actions d'information/formation des bénévoles sur les politiques et enjeux métropolitains,
- poursuivre le recrutement de nouveaux membres et organiser le renouvellement du mandat du Bureau,
- organiser des mobilisations et des réunions des membres pour répondre aux saisines et travailler en autosaisines,
- actualiser et renforcer la stratégie de communication du Codev (report de 2018) : actualiser et/ou développer de nouveaux outils (site internet, vidéos, réseaux sociaux, relation presse...).

Réalisations

Elles porteront sur :

- la réponse aux saisines 2019 de Rennes Métropole et la poursuite des réponses aux saisines initiées en 2018 :
 - PCAET : contribution du Codev au plan d'action PCAET (valorisation des initiatives locales, mobilisation des acteurs et des citoyens) et à l'installation de la Conférence locale de la transition énergétique,
 - contribution au dialogue social territorial élargi sur la question de l'emploi,
- la valorisation de l'autosaisine sur les impacts de la LGV,
- l'identification de nouveaux sujets d'autosaisine des membres,
- l'animation de débats autour de l'enjeu des données, entre autres dans la perspective de la mise en place du futur Service Public Métropolitain de la Donnée de Rennes Métropole,
- la participation aux réseaux régional et national des Conseils de développement,
- la mise en œuvre de synergies avec l'Audiar,

Partenariats

Instance de pilotage
Bureau du Conseil de développement et son président

Partenaires référents
André Crocq, Vice-Président en charge du suivi du SCoT, du développement durable et de l'animation territoriale de Rennes Métropole, Direction de l'Audiar

Partenaires associés
PSDA/Responsable du Service Animation Territoriale de Rennes Métropole

Chef de projet

Gaëlle Chapon

Équipe

C. Rigourd
I. Longeanie

- la participation à différentes instances ou démarches de Rennes Métropole (Smart city, ITI Feder, contrat de territoire, territoires collaboratifs...),
- l'élaboration du rapport d'activité du Conseil de développement pour une présentation par sa gouvernance devant le Conseil métropolitain.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUDIAR*

Représentants de l'État

Michèle KIRRY	Préfète de la Région Bretagne - Préfète d'Ille-et-Vilaine
Janique BASTOK	Directrice départementale de la DDCCSPP d'Ille-et-Vilaine
Marc NAVEZ	Directeur régional de la DREAL Bretagne
Philippe ALEXANDRE	Directeur départemental de l'Unité territoriale de la DIRECCTE Bretagne
Alain JACOBSONE	Directeur départemental de la DDTM d'Ille-et-Vilaine

Représentants de Rennes Métropole

Emmanuel COUET	Président
André CROCQ	Vice-Président
Paul KERDRAON	Vice-Président
Geneviève LETOURNEUX	Vice-Présidente
Marc HERVÉ	Vice-Président
Jean-Luc GAUDIN	Vice-Président

Collège des représentants des communes de Rennes Métropole

Sébastien SÉMERIL	Rennes
Annick BELLAMY	Nouvoitou
Raymond COZ	Saint-Gilles
Jean-Yves CHIRON	La Chapelle-des-Fougeretz
Dominique MOUILLARD-RÉGNIER	Saint-Erblon

Collège des EPCI** et collectivités territoriales

Bernard MARQUET	Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
Joseph JAN	Communauté de communes de Châteaugiron
Thierry BURLLOT	Conseil régional de Bretagne
Guillaume BÉGUÉ	Syndicat Mixte du Pays de Rennes

Collège des établissements supérieurs

David ALIS	Président de l'Université Rennes 1
------------	------------------------------------

Autre participant

Alain GUILLOUËT	Direction Régionale des Finances Publiques <i>(voix consultative)</i>
-----------------	--

BUREAU DE L'AUDIAR*

Emmanuel COUET	Président
André CROCQ	Vice-Président délégué
Alain JACOBSONE	Vice-Président
Guillaume BÉGUÉ	Vice-Président
Paul KERDRAON	Trésorier
Joseph JAN	Secrétaire

* Au 01/03/18.

** Établissements publics de coopération intercommunale.

PRÉSIDENCE

Emmanuel COUET
Président

DIRECTION

Henri-Noël RUIZ
Directeur

Jean-Michel MARCHAND ●
[DE] Directeur adjoint
Suivi du programme de travail,
transversalité 02 99 01 85 20

ÉQUIPE D'ÉTUDES

URBANISME PLANIFICATION

RESPONSABLE

Jean-Michel MARCHAND ●
[DE] Planif. stratégique
et projets urbains
02 99 01 85 20

Gilles BELLEIL ●
[AE] Cartographie -
Infographie
02 99 01 85 06

Anne LE THIEC ●
[CE] Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 11

Jérôme MALLE ●
[CEP] Tourisme - Commerce -
Économie territoriale
02 99 01 86 61

Camille MORAND ●
[CE] Paysage -
Projets urbains
02 99 01 86 50

xxxxx XXXXXX ●
[CE] Urbanisme

DÉMOGRAPHIE HABITAT

RESPONSABLE

Karine BAUDY ●
[DE] Démographie -
Finances publiques
Économie - 02 99 01 85 02

Dominique GÉRARD ●
[CE] Statistiques -
Bases de données
02 99 01 85 07

Erwan TROËL ●
[CE] Démographie - Tableaux
de bord - Bases de données
02 99 01 85 25

Émilie GODET ●
[CE] Habitat
02 99 01 86 51

Amélie LEFOUR ●
[CE] Habitat -
Équipements
02 99 01 85 18

Audrey NAULIN ●
[CE] Démographie
02 99 01 86 48

Pierre BURBAN ●
Doctorant CIFRE
[CE] Cohésion sociale
02 99 01 86 68

Guillaume GILLE ●
CDD Habitat
02 99 01 85 10

ENVIRONNEMENT - FONCIER - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RESPONSABLE

Emmanuel BOURIAU ●
[CEP] Environnement -
Agriculture - Foncier
02 99 01 85 26

**Corinne CROGUENNEC-
LEMERCIER** ●
[CE] Géomatique - Administration
SIG - 02 99 01 86 66

Corinne GUILLEUX ●
[AE] Traitements
de données
02 99 01 86 54

Rémi FROGER ●
CDD Gestion des données
02 99 01 86 59

Anne MILVOY ●
[CE] Environnement - Santé -
Aménagement durable
02 99 01 86 47

Johan POQUET ●
[AE] Énergie - Environnement
02 99 01 85 24

MISSIONS D'APPUI

Nathalie LE ROUX
[A] **Assistante**
02 99 01 85 27

Sabrina QUÉLAVOINE
[A] **Assistante**
02 99 01 86 46

Didier CARON
Reprographie
02 99 01 86 67

Stéphane GUIGOUREZ ●
[CE] Informatique
02 99 01 86 65

Isabelle JOURDREN
[AE] Infographie
02 99 01 86 63

Françoise LANDIN
[CE] Veille documentaire -
Réseaux sociaux 02 99 01 86 64

ORGANIGRAMME

au 02/03/2019

Françoise HIC HOUR
Assistante de direction
02 99 01 86 41

Fabienne LE BRIS
Chargée de gestion
02 99 01 86 43

Lydia HUE
Chargée de gestion
02 99 01 86 44

Hélène RASNEUR ●
[DE] Secrétaire générale
Responsable des missions d'appui
02 99 01 85 12

ÉCONOMIE COOPÉRATIONS

RESPONSABLE

Hélène RASNEUR ●
[DE] Économie - Finances
publiques - Coopérations
02 99 01 85 12

Christophe LE PAGE ●
[AE] Économie -
Enseignement sup.
02 99 01 86 55

Basile MARTINEAU ●
[CE] Coopérations -
Économie
02 99 01 86 56

Ronan VIEL ●
[CEP] Économie- Prospective
02 99 01 86 45

Kevin MORVAN ●
CDD Économie
02 99 01 85 03

MOBILITÉ

RESPONSABLE

Séverine GROULD ●
[CEP] Mobilités
02 99 01 86 49

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

RESPONSABLE

Gaëlle CHAPON
[DE] Direction Conseil
de développement
02 99 01 85 16

Céline RIGOURD
[CE] Chargée de mission
02 99 01 85 17

Isabelle LONGEANIE
[A] Assistante et chargée
de communication
02 99 01 85 15



MISSION PROSPECTIVE

Ronan VIEL ●
Mission prospective - [CEP] Économie
02 99 01 86 45

Traitement statistique et spatial de données
sous la responsabilité d'Emmanuel Bouriau

DE Directeur d'études
CEP Chargé d'études principal
CE Chargé d'études
AE Assistant d'études
A Assistante

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT

ADEUPa	Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ALEC	Agence locale de l'énergie et du climat
APRAS	Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale
AUDELOR	Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient
AURAN	Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CIA	Convention intercommunale d'attribution
CIL	Conférence intercommunale du logement
DAAC	Document d'aménagement artisanal et commercial
DAC	Document d'aménagement commercial
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DOO	Document d'orientations et d'objectifs
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ESR	Enseignement supérieur et de la recherche
FNAU	Fédération nationale des agences d'urbanisme
MEIF	Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle
MNIE	Milieus naturels d'intérêt écologique
OAP	Orientations d'aménagement et de programmation
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PCAET	Plan climat énergie territorial
PDU	Plan de déplacements urbains
PIA-VDD	Programme d'investissements d'avenir « Ville de demain »
PLH	Programme local de l'habitat
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PMLB	Pôle métropolitain Loire-Bretagne
PPGD	Plan partenarial de gestion de la demande de logement social
QCD	Quimper Cornouaille développement
QPV	Quartiers politique de la ville
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

RENNES MÉTROPOLE / VILLE DE RENNES

PSDA	Pôle Stratégie Développement Aménagement
DEEI	Direction Économie Emploi Innovation
DDISC	Direction déléguée Innovation et Smart city
DAUH	Direction Aménagement urbain Habitat
SPEU	Service Planification Études urbaines
PISU	Pôle Ingénierie Services urbains
DEPI	Direction de l'Espace public et des Infrastructures
DaPISU	Direction adjointe du Pôle Ingénierie et Services urbains
DMT	Direction de la Mobilité et des Transports
DDRE	Direction des déchets et des réseaux d'énergie
PSCC	Pôle Solidarité Citoyenneté Culture
DAJE	Direction Associations Jeunesse Égalité
DSS	Direction Solidarité Santé
DSPH	Direction Santé Publique Handicap
PR	Pôle ressources
DFCP	Direction Finances et Commande publique
DirCoVE	Direction des Coopérations métropolitaines, de la Veille territoriale et de l'Évaluation



**Directeur
de publication**
Henri-Noël Ruiz

Photos
Audiar
(sauf mentionnées)

**AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE**

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40
www.audiar.org  @Audiar_infos